

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Assurance des bâtiments

Nous informons les propriétaires de bâtiments situés à Neuchâtel, que la contribution due, pour l'année 1957, est payable jusqu'au 8 juin prochain à la Caisse communale, rez-de-chaussée, Hôtel communal, ou au compte de chèques IV. 251.

La contribution n'est pas la même que précédemment. Il sera perçu, dès cette année, le timbre fédéral sur le capital assuré. Par ailleurs, la prime d'assurance incendie pour les bâtiments prévue par la loi en Ire classe est fixée à Fr. 0.70‰. Le taux de la prime des autres classes ainsi que la réduction de 40% des sommes assurées ne sont pas modifiés.

Il est indiqué de ne payer la contribution par chèque postal qu'après s'être informé, à la caisse communale (tél. 5 71 01) du montant à verser.

Assurance immobilière.

VILLE de Neuchâtel

IMMEUBLES

On cherche à acheter à Neuchâtel ou aux environs immédiats

villa familiale

de 4-7 pièces, confort désiré. Si possible garage, vue et jardin.

Adresser offres écrites à YH 2369 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre terrain à bâtir d'environ 4000 m², région bord du lac, Colombier. Etude A.-G. Borel, notaire, Saint-Aubin, téléphone 6 71 45.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Francis Junod de construire une maison familiale au chemin de la Boine, sur l'article 2430 du cadastre.

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 29 mai 1957.

Police des constructions

COMMUNE du PAQUIER

Mise de bois de feu

La Commune du Pâquier vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 25 mai, les bois suivants provenant de ses forêts des Planches et de l'Endroit :

- 300 stères hêtre,
- 10 stères sapin,
- 600 fagots,
- 13 perches.

Bois empli à port de camion.

Rendez-vous des amateurs, à 13 h. 30, à l'entrée de la forêt des Planches, ferme Numa Oppliger.

Conseil communal.

Chalet meublé

à vendre dans le Jura neuchâtelois, près de l'hôtel de Tête-de-Ran. 6 pièces, 8 lits, divan-lit. Cuisinières électrique et à bois. Accès facile. Clôture, parfait état d'entretien. Pour traiter : environ 40,000 fr.

Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Pury 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

Fiduciaire F. LANDRY

NEUCHÂTEL

Tél. 5 48 48 - Faubourg du Lac 2

offre à vendre :

à Neuchâtel

PENSION ALIMENTAIRE

Agréables locaux. — 30 pensionnaires.

à Fleurier

ÉPICERIE - MERCERIE

de bonne renommée avec perspectives de développement.

à Môtiers

BONNETERIE-LAINES

conviendrait à personne s'intéressant aux ouvrages de dames.

à Môtiers

IMMEUBLE LOCATIF

de 4 logements et grandes dépendances.

A vendre à Corcelles une parcelle de terrain

de 1500 m., avec eau, égout, électricité sur place, vue imprenable. Adresser offres écrites à W. E. 2340 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer en ville, près du centre, immeuble locatif

ancien, renfermant au rez-de-chaussée grands locaux pouvant être aménagés en magasins. Adresser offres écrites à XG 2368 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer à Chaumont, logement

de 7 lits, du 1er juillet au 15 septembre. Téléphone au 7 81 03 les 24, 25 et 26 mai pour visiter.

Beau local à louer

A Bevaix, rez-de-chaussée avec fenêtrage devanture, à l'usage de magasin ou d'atelier.

ETUDE JEAN-PIERRE MICHAUD, AVOCAT ET NOTAIRE, COLOMBIER.

4 locaux

pouvant servir de bureaux, ateliers ou entrepôts. — S'adresser à Haefliger et Kaeser S.A., Neuchâtel. — Tél. 5 24 26.

A LOUER

Rue de Bourgogne :

1 appartement de 3 pièces, tout confort, libre le 24 juin, prix mensuel 145 fr., plus prestation de chauffage.

1 appartement de 1 pièce, tout confort, libre le 24 juillet, prix mensuel 100 fr., plus prestation de chauffage.

La Coudre :

1 appartement de 3 pièces, tout confort, libre le 24 juin, prix mensuel 142 fr., plus prestation de chauffage.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 2, tél. 5 40 32.

AVENUE DE LA GARE

A LOUER POUR LE 24 OCTOBRE

MAGASINS BUREAUX STUDIOS

avec cuisinière électrique, frigidaire et machine à laver.

Chauffage central général. Ascenseur.

S'adresser ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

VACANCES A LA MER EN HOLLANDE

Famille de 3 adultes et 3 enfants, offre jolle maison à 10 minutes de la plage de Scheveningen (La Haye) en échange de chalet à la montagne ou maison de campagne, du 20 au 27 juillet au 17 ou 24 août. Offres et renseignements chez Mme W. Studer, avenue C.-F.-Ramuz 119, Pully-Lausanne. Tél. (021) 28 21 01.

ETUDE WAVRE, NOTAIRES

Palais Du Peyrou - Tél. 5 10 63

A louer pour le 24 septembre à la rue des Parcs (place Brévards - Rosière)

APPARTEMENTS de 1, 2 et 3 pièces

Chauffage central et service d'eau chaude généraux. Ascenseur, service de conciergerie et frigidaire.

CHAMBRES

Etude de Mmes Maurice et Blaise Clerc, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68

A louer à la ruelle Vaucher pour le 24 juin

CHAMBRE INDÉPENDANTE

non meublée, avec lavabo, cabinet de douche. Service de conciergerie. Chauffage général au mazout.

A louer à monsieur sérieux

chambre

Vy d'Etra 2, la Coudre.

Chambre à louer à dame. Seyon 24, 3me étage.

DEM. A LOUER

On cherche pour tout de suite ou pour date à convenir

appartement

de 3 pièces, avec confort ou mi-confort et grand garage, aux environs de Neuchâtel ou à Neuchâtel. Adresser offres à Nouveautés techniques S. A., Sablon 2, Neuchâtel. Tél. 5 60 22 ou 5 84 57.

URGENT

On cherche à louer un plus tôt un logement de

2 chambres

à prix modéré, entre Auvantier et Boudry. — Adresser offres écrites à T. M. 2262 au bureau de la Feuille d'avis.

100 francs

Récompense à qui procurera logement convenable, bas de la ville, de l'Évêque au quartier de l'Église catholique. Date à convenir.

Adresser offres écrites à FO 2358 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Couple tranquille et solvable cherche appartement de 2 à 3 pièces avec salle de bains éventuellement petite maison. Environs de Neuchâtel, villages avoisinants. Adresser offres écrites à V. D. 2399 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur cherche pour tout de suite mansarde ou chambre indépendante.

Adresser offres écrites à VO 2366 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

ENTREPÔT

à Neuchâtel ou aux environs immédiats. — Faire offres à la case postale 755, Neuchâtel 1.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

1 CHEF D'ATELIER

1 DÉCOTTEUR

sur montres Roskopf et ancre goupilles. Payés au mois. Places intéressantes. — Offres à NODINA WATCH S. A., Nods. Tél. (038) 7 97 92.

Industrie de Colombier cherche

commissionnaire

pouvant effectuer aussi petits travaux d'atelier. Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres P 4190 N à Publicitas, Neuchâtel.

Dame-démonstratrice

présentant bien, serait engagée pendant le COMPTOIR DE NEUCHÂTEL pour stand de dégustation de café.

Faire offres à LA SEMEUSE, Case postale, la Chau-de-Fonds.

Nous cherchons un

repousseur sur métaux expérimenté

bon salaire, place stable. Date d'entrée : tout de suite. — Adresser offres avec certificats à

USINE DECKER S.A.

NEUCHÂTEL

Nous engagerons pour entrée 15 juin ou à convenir

STÉNOGRAPHES

de langue française ayant de bonnes connaissances de la langue anglaise. A la même adresse, on engagerait également

APPRENTI (E)

ou employée débutante. — Adresser offres à LU 2358 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de commerce de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

employée de bureau

de langue française. Semaine de cinq jours. Offres manuscrites avec photo, prétentions de salaire à T. Y. 2252 au bureau de la Feuille d'avis.

CALORIE S.A., chauffage et ventilation, NEUCHÂTEL engage

AIDES-MONTEURS

qualifiés.

S'adresser au bureau : Ecluse 47-49.

La Fabrique d'ébauches de Peseux S.A. engagerait

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

Faire offres à la direction de la fabrique, rue de Neuchâtel 34, PESEUX.

On engagerait, pour le 1er juillet 1957 ou date à convenir, personne active et consciencieuse, en qualité

D'AFFICHEUR

Place stable, caisse de retraite, semaine de 44 heures. Les candidats, âgés de 20 à 30 ans, si possible en possession d'un permis de conduire pour triporteur, voudront bien adresser leurs offres manuscrites, copies de certificats et prétentions de salaire à case postale 1175, Neuchâtel 1.

La Fabrique d'ébauches de Peseux S.A. engagerait quelques

ouvrières et manœuvres

Se présenter au bureau de la fabrique, rue de Neuchâtel 34, à PESEUX.

On cherche pour entrée immédiate un ou deux

MANŒUVRES

Carrossier Paul SCHOELLY, Port d'Hauterive, Neuchâtel. Téléphone (038) 7 53 15.

Pour tout de suite ou date à convenir, je cherche :

un ferblantier-appareilleur

S'adresser à Marc Simonin, les Goulettes, Saint-Aubin. Tél. 6 73 29.

La Fabrique d'ébauches du Landeron engagerait

un faiseur d'étampes et quelques ouvrières

Réfectoire à disposition. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres au bureau de la fabrique ou téléphoner au No (038) 7 93 21.

Importante entreprise de Neuchâtel cherche un jeune

EMPLOYÉ

si possible bilingue, en qualité d'aide au service du contentieux.

Place stable, conditions de travail agréables, institutions sociales.

Prière d'adresser offres détaillées, avec copies de certificats et photographie, sous chiffres N. V. 2331 au bureau de la Feuille d'avis.

A repourvoir place de

CONCIERGE

dans immeuble locatif. — Adresser offres écrites à R. A. 2363 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée immédiate

ouvrier italien

pour travaux de vignes et jardin.

S'adresser à Paul Cesch, Favarge 95, Monruz. Tél. 5 37 42.

On demande une

sommelière

(débutante acceptée), ainsi qu'une

filie

ou un

garçon de cuisine

Tél. 6 34 21.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

jeune fille

sachant cuisiner. Faire offre à la confiserie Ch. Hanni, 7, rue de l'Hôpital.

On cherche

sommelière

parlant les deux langues et connaissant les deux services. Entrée 1er juin ou à convenir.

S'adresser à l'hôtel du Marché, Neuchâtel. Tél. 5 30 31.

On cherche place de

un (e) sommelier (ère)

Faire offres avec certificats à l'hôtel City, Neuchâtel.

Employée de bureau

habile et consciencieuse, connaissant tous les travaux de bureau, parlant l'allemand et le français et ayant l'habitude de travailler seule, cherche changement de situation comme secrétaire ou chef de bureau dans entreprise de Neuchâtel pour le 1er août ou date à convenir. — Faire offres écrites sous chiffres A. Y. 2318 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoielle cherche

occupation accessoire

pour tous les soirs et le dimanche après-midi, éventuellement comme caissière de cinéma. Adresser offres écrites sous chiffres P. X. 2333 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employée de commerce

ayant fait apprentissage et une année de pratique, cherche place dans entreprise de moyenne importance afin de se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres AFA 13222 R à Orell Füssli - Annonces, Aarau.

Jeune fille de 23 ans, ayant de la pratique, cherche emploi dans

ménage

Notions de cuisine. Adresser offres écrites à PY 2362 au bureau de la Feuille d'avis.

Remonteuse de finissage

cherche travail à domicile. Tél. 5 48 46.

Jeune dame cherche n'importe quel travail à domicile ou emploi à la

semi-journée

Adresser offres écrites à OX 2361 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoielle

sachant rédiger, culture générale, français, anglais, dactylographie, cherche situation (éventuellement demi-journée). Offres sous chiffres P 4253 N à Publicitas, Neuchâtel.

Italien, 25 ans, cherche place de

commissionnaire

Adresser offres à Piero Gonzales, Quick Bar, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.

TRAVAIL

à domicile pour établi, ou autre travail, est cherché par dame.

Faire offres à Mme Jeanine Jordan - Vermot, Môtiers (VD).

RAMSEIER

pour cinq après-midi par semaine. Adresser offres manuscrites avec prétentions à U. C. 2338 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour le 26 mai ou le 1er juin

JEUNE FILLE

de 16 à 17 ans, aimant les enfants, pour aider au ménage. Bons soins et vie de famille assurés. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser à Mme E. Aeschlimann-Egli, Dorfstrasse 20, Langnau (1/E).

Jus de pommes

Cidre de Ramsol (Emmentaler)

Horloger

complet, ayant déjà fonctionné plusieurs années comme chef d'atelier, cherche changement de situation. Décoteur de première force. — Adresser offres écrites à BK 2346 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

On cherche apprenti

serrurier

Maurice Schorpp, fg de l'Hôpital 13.

On cherche jeune homme honnête comme

apprenti BOUCHER

dans boucherie bien installée. Bons traitements. Boucherie K 6 c h 11, Triengen (LU). Tél. (045) 3 85 44.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter

piano

d'occasion, payable comptant. — Tél. 5 31 32, entre 12 h. et 13 h.

Je cherche revues

Aquariophiles

ainsi que catalogue Yvert et Teller, le tout usagé mais en bon état.

Adresser offres écrites à MV 2359 au bureau de la Feuille d'avis.

LITS

litterie, lingerie sont cherchés par G. Etienne, bric-à-brac, Môtiers 15.

Nous prions les maisons

offrant des places par annonces sous chiffres de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A VENDRE

si vous cherchez des meubles neufs ou d'occasion, voyez Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel, Facilités.

A vendre un

buffet de cuisine combiné

en parfait état. Prix à discuter. S'adresser par téléphone au No 7 56 82.

Un choix unique en appareils de cuisson

Gaz - Electricité - Combinés

Exposition permanente de 30 à 40 appareils des meilleures marques. Livraison franco partout. Installation consciencieuse par l'ancienne maison spécialisée

Beck & Co

PESEUX

Agence officielle des cuisinières

Le Réve

Spécialités :

Jus de pommes naturel, bon filtré

SURGRAUECH

cidre fermenté

Dans la cuisine : Pour la préparation de sauces fines ! Vente par les maisons d'alimentation et d'épicerie.



Les compotes de fruits...
une ressource à cette
saison!

	bte 1/4	bte 1/1
PURÉE DE POMMES	0.80	1.10 - 1.30
PRUNEAUX (moitiés)	1.20	1.75 - 2.-
MIRABELLES	1.25	2.20
CERISES ROUGES	1.40	2.50
PÊCHES (moitiés)	1.45	2.45

moins ristourne!

OUVERTURE DE SAISON BAIN-PLAGE



Les plus belles
NOUVEAUTÉS

Nous exposons
au 1er étage les modèles des meilleures
marques suisses et étrangères

Lahco - Jantzen - Vétrix - Bleye
Riviera - Côte d'Azur

Tout pour le bain et la plage

armourins
neuchâtel



**LE COGNAC
DOIT TOUT
A SON
BOUQUET!**

Une bouteille poussiéreuse et quelques étoiles ne font pas, seules, un bon vieux cognac. Le chemin est long, de la fine grappe de Charente au «Brouillis» ou à l'«Esprit». Le lent vieillissement en fûts de chêne ne peut être compensé par un quelconque traitement sans décevoir l'attente du connaisseur au goût très sûr. L'âge et la tradition créent un ordre des valeurs devant lequel

l'art du chimiste reste impuissant. On fait la même expérience avec les cigarettes orientales. La Memphis double-filtre atteint à une perfection insurpassable de l'avis de ceux et de celles qui l'ont goûtée et adoptée. Elle est naturelle et pure. Manufacturée simplement, mais avec grand soin, elle revêt une valeur qui la classe... et comment!



LA NOUVELLE
MEMPHIS *Double-Filtre*

Le double filtre de la Memphis est un assemblage nouveau d'éléments filtrants éprouvés, ouate et papier crêpe, réalisé

à partir des plus récentes découvertes. Il assure un effet filtrant absolument constant et de haute efficacité.

MANUFACTURE DE CIGARETTES MEMPHIS S.A., DÜBENDORF

ELLE VOUS RÉVELERA SA VALEUR RÉELLE!

A vendre une
salle à manger
S'adresser à la boucherie
Rohrer, Hôpital 15.

Pupitre d'écolier
à vendre à bas prix.
Tél. 5 76 64.

A vendre
**poussette-
pousse-pousse**
blanche, en parfait état.
Peseux, Pralaz 28, tél.
8 10 47.

A vendre
vélo de course
« Allegro », 8 vitesses, serrage rapide. Très peu employé. Prix intéressant. Faire offres à André Lach, rue de Soleure No 33, le Landeron.

A vendre
machine à laver
occasion, sans cuisson, essoreuse électrique à rouleaux, capacité 5 kg., 220 volts, 550 fr., comptant. Adresser offres écrites à G. M. 2266 au bureau de la Feuille d'avis.

CÉRAMIQUES VERRERIES ITALIENNES

Stock à vendre à commerçant ou à revendeurs. — Renseignements chez : Etude Charles PEITREQUIN, agent d'affaires breveté, à Renens (24 92 71).



ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS!

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

GRANDES
FACILITÉS



LIVRAISON
FRANCO

Beaux-Arts 4

NEUCHÂTEL

Croix-du-Marché 3

L'idéal pour les beaux jours :
une sandalette légère et confortable



Fr. 19.80

cuir rouge, brun clair ou noir
CHAUSSURES

J. Kurth
S.A.

Seyon 3, NEUCHÂTEL

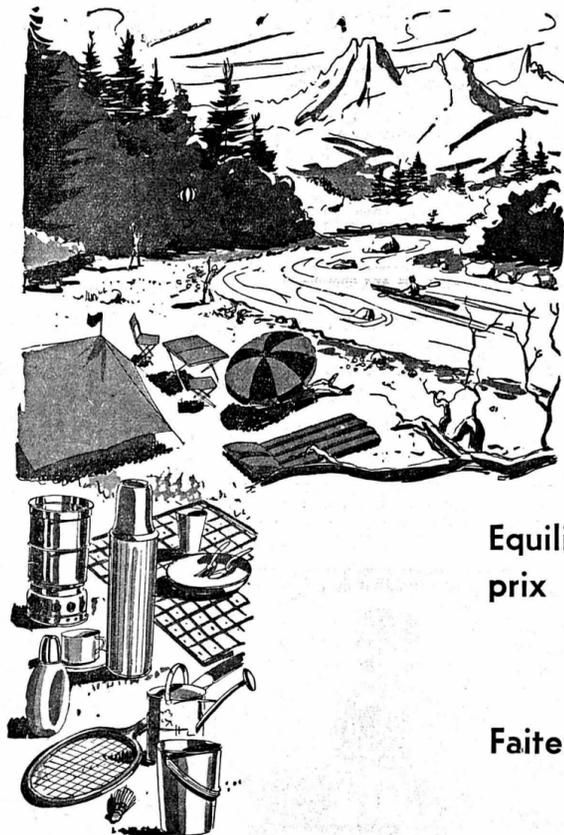
OFFRE A SAISIR

4 superbes milieux

moquette laine, dessins Orient, 140 fr.
2 x 3 environ,

TAPIS BENOIT Maillefer 20
Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement



APPEL DE L'ÉTÉ

Notre catalogue de «plein été» vient d'être distribué. En feuilletant ses pages illustrées, vous découvrirez de nombreuses suggestions pour préparer vos prochaines vacances

Équilibrer votre budget en vous présentant des articles de qualité sélectionnés aux prix les plus justes, tel est le but de notre prospectus intitulé «Appel de l'été»

Faites vos achats avantageusement aux

Tél. 5 21 75

GRANDS MAGASINS

au Sans Rival
NEUCHÂTEL

LES SPORTS

Les as du volant créent un syndicat

Les pilotes professionnels se trouvant à Monte-Carlo à l'occasion du 15^{me} Grand Prix de Monaco se sont réunis afin de constituer une sorte de syndicat dont l'établissement était en gestation depuis fort longtemps. A l'issue de cette réunion, les conducteurs, en accord avec les constructeurs et les organisateurs, ont créé l'Union des pilotes professionnels internationaux dont voici la composition du bureau : président, Louis Chiron (Monaco). Vice-présidents, Fangio (Argentine) et Taruffi (Italie). Conseillers, Moss (Grande-Bretagne), Trintignant (France), Shell (Etats-Unis) et Maglioli (Italie). Secrétaire général, Giambertone (Italie). Secrétaire adjoint, Gregory (Etats-Unis). Le but de cette association est de défendre les intérêts professionnels des pilotes de course en collaboration avec la commission sportive internationale, les organisateurs et les constructeurs.

FOOTBALL

EN TROISIÈME LIGUE

Il faut attendre Couvet - Auvernier pour voir plus clair

Groupe I. — Résultats : Auvernier - Colombier 4-0 ; Béroche - Noiraigue 3-0 (forfait) ; Xamax II - Boudry 10-1 ; Comète - Buttes 4-0 ; Couvet - Blue Star 5-0. Au repos : Saint-Blaise.

Une nouvelle fois, les trois leaders ont gagné. D'ailleurs tous les clubs locaux ont obtenu des victoires très nettes. Auvernier reste l'équipe la mieux placée, théoriquement. Toutefois, il faudra attendre le match déterminant Couvet - Auvernier, du 9 juin, pour voir un peu plus clair, en tête de ce groupe. A l'autre extrémité du classement, Saint-Blaise est de plus en plus destiné à la relégation, du fait de la victoire, par forfait, de Béroche sur Noiraigue. Comète a facilement battu Buttes, qui lutte moins maintenant qu'il est hors de danger. Relevons enfin le résultat inhabituel obtenu par Xamax II, au dépens de Boudry, qui fut pourtant assez longtemps un outsider dangereux.

Groupe I	Matches	Buts
J. G. N. P.	P. c.	Pts
Couvet	17 11 5	1 46-19 27
Xamax II	18 13 1	4 62-23 27
Auvernier	16 11 4	4 44-18 26
Boudry	17 10 1	6 48-38 21
Comète	17 9 1	7 42-39 19
Colombier	17 6 3	8 36-43 15
Noiraigue	17 6 1	10 39-48 13
Buttes	18 6 1	11 32-61 13
Blue Stars	17 3	11 41-56 12
Béroche	17 6	4 40 31-47 10
Saint-Blaise	17 1	3 13 24-53 5

Programme du 26 mai : Xamax II - Béroche, Noiraigue - Auvernier, Blue Star - Colombier, Saint-Blaise - Comète. Au repos : Buttes, Couvet et Boudry.

Saint-Blaise doit absolument gagner son match contre Comète s'il ne veut être relégué, dimanche prochain déjà. Les Bérocheux ne feront cependant pas de cadeaux, car ils peuvent briguer la quatrième place au classement, immédiatement après le groupe des trois leaders Couvet, Xamax II et Auvernier. Ces deux derniers s'en tireront probablement sans dommage ; Xamax II reçoit Béroche, tandis qu'Auvernier va jouer sur le terrain de Noiraigue. Auvernier ne peut se permettre la moindre défaillance, si petite soit-elle. Enfin, Blue Star ne risque plus rien et disputera une partie de liquidation contre Colombier.

U. L.

D'importantes décisions vont être prises chez les skieurs

La Suisse a posé sa candidature pour les championnats du monde 1962

Les délégués qui participeront au congrès de la Fédération internationale de ski (FIS) à Dubrovnik, ont reçu le copieux programme des journées du 11 au 14 juin. Plusieurs fédérations ont passé à nouveau au crible les prescriptions de concours de la FIS et elles ont préparé toute une série de propositions : la Suède 7, la Finlande 19 et la Pologne 11 !

La Suède propose entre autres l'introduction d'une carte combinée de profil et de température lors des courses de fond internationales. Cette carte serait destinée aux concurrents et managers ; elles contiendraient des informations sur la configuration du terrain et sur les conditions de température à certains points cruciaux ; ceci faciliterait le problème du fartage. La Suède propose également de faire examiner par la FIS la méthode Straumann pour une appréciation objective des concours de saut ; le Dr Straumann, par l'intermédiaire de la Fédération suisse, fait la proposition de nommer, sur la base d'examen spéciaux, des experts de la FIS pour les tremplins de saut.

La diminution ou l'augmentation du nombre des participants aux Jeux olympiques ou aux championnats du monde est un sujet qui est soulevé régulièrement. Cette fois-ci, l'U.R.S.S. demande huit concurrents par pays pour les courses de fond, alors que la Tchécoslovaquie voudrait que quatre participants seulement soient admis dans chaque discipline.

Parmi les nombreuses autres propositions, la Suède suggère d'examiner la possibilité de rattacher le comité international pour l'enseignement du ski à la FIS. En outre, la même fédération désire que l'on demande au Comité international olympique de fixer à l'avenir chaque fois le lieu des Jeux olympiques d'hiver en collaboration avec les associations de sports d'hiver et après un examen attentif par des experts.

Le congrès devra se prononcer sur le programme définitif de championnats du monde 1958 à Bad Gastein et Lahiti. Ensuite, il s'occupera de l'attribution

Nos ailiers sont arrivés trop tard



Voici un instantané du match international qui opposa sur le stade de Saint-Jacques la Suisse à l'Ecossais. Nos représentants, qui bénéficiaient des services de Vonlanthen au centre de la ligne d'attaque, prirent un départ fulgurant. Avec un peu plus de réussite, ils pouvaient forcer la décision. Ils laisseront hélas ! passer plusieurs occasions favorables, puis, en seconde mi-temps, la meilleure condition physique des Ecossais prévalut. Mais les Suisses ne sortirent nullement humiliés de cette rencontre. Cette défaite valait mieux que bien des victoires remportées grâce à une tactique ultra-défensive qui n'avait rien de bien spectaculaire et qui était indigne d'un match international. Nous voyons ci-dessus le gardien Younger maîtrisant une balle que convoitaient nos deux ailiers : Anlenen, à droite, et Riva, à gauche.

CYCLISME

Koblet veut tenter sa chance en demi-fond

Déçu par ses médiocres performances sur route où il végète depuis plusieurs années déjà, Hugo Koblet a décidé de tenter sa chance en demi-fond. Il a pris cette décision lors d'un séjour à Paris où il est parvenu à s'assurer les services du célèbre entraîneur français Auguste Wambst.

Il a également pris contact avec M. Haechler, directeur technique de la piste d'Oberlikon et avec le manager Dousset, représentant des pistes parisiennes.

Il y a quelque temps que Koblet porte de l'intérêt au métier de stayer. Pendant les Six Jours de Bruxelles, il eut l'occasion de faire chaque jour une partie de la course derrière petites motos et dans le Grand Prix cyclomotoriste des Nations, il s'est trouvé, selon ses propres déclarations, très à l'aise derrière entraîneur. En outre, on sait que Koblet s'était préparé, cette année, spécialement pour la route à la suite d'un refroidissement contracté aux Six Jours de Zurich, puis par l'accident survenu à sa femme et enfin par ses démêlés avec Learco Guerra. Il avait donc maintenant une occasion favorable pour revoir son programme de la saison.

Un groupe de dix pilotes polonais, comprenant deux femmes, est parti récemment de Varsovie pour un vol de distance en commun vers l'Est. Les dix appareils se sont posés dans la région de Smolensk, en U.R.S.S., après un vol d'environ 700 km, ce qui constitue un nouveau record national.

JUDO

Le club de Neuchâtel connaît un nouvel essor

Depuis qu'il a inauguré son nouveau local, le club de judo de Neuchâtel repart en flèche. Il avait végété, rappelons-le, pendant près de cinq années. Mais depuis le mois de février, son effectif augmente considérablement. Chaque semaine, de nouveaux membres viennent faire connaissance avec l'excellent tapis du Chemin des Grands-Pins. Si bien qu'à l'heure actuelle, le nombre des élèves inscrits au cours de débutants dépasse largement celui des membres actifs. Les écoliers également sont en nombre. Plus d'une vingtaine de jeunes garçons âgés de 10 à 16 ans viennent s'entraîner le mercredi après-midi.

Récemment, le club de judo de Neuchâtel tenait son assemblée générale. M. Georges Huguenin conservait son mandat présidentiel, tandis que M. Ernest Haller se voyait confier les finances de la société. Une innovation intéressante fut introduite à l'occasion de cette assemblée : la commission technique. Jusqu'à présent, seul l'entraîneur, M. Rudy Lyska décidait du programme d'entraînement, de la distribution des grades, etc. Vu l'essor du club, le besoin d'une aide se fait sentir. Les plus hauts grades seconderont désormais l'entraîneur. Ce sont : MM. Fuhrmann, Huguenin, Mayer, Jelmi, Marti et Mlle Vœgeli.

L'autre dimanche, la commission technique de l'Union suisse de judo organisait à Neuchâtel un examen pour ceintures noires. Cinq candidats s'y présentèrent : ils venaient de Bienne, de la Chaux-de-Fonds et d'Yverdon. Finalement, le judoka neuchâtelois, David Fuhrmann battit tous ses adversaires, obtenant ainsi son premier « dan ». C'est la première fois qu'un élève du club local obtient cette distinction en Suisse. Un autre Neuchâtelois, Michel Mayer, gagna deux combats. Au cours d'une démonstration qui suivit l'examen, les deux champions neuchâtelois se distinguèrent une nouvelle fois en battant très nettement le Balois Geesin, ancien champion de l'Union.

Très prochainement, le club de Neuchâtel recevra le club de Zurich. Nos visiteurs présenteront leurs meilleurs éléments qui se nomment Gatollit et Engl, tous deux membres de l'équipe suisse de judo.

NOUVELLES BRÈVES

- Le comité central de la Société fédérale de gymnastique a décidé d'allouer une somme de 6000 francs aux gymnastes de la S.F.G. pour leur permettre de poursuivre leur voyage en Scandinavie après les deux rencontres internationales (Danemark et Norvège) et de visiter ainsi la Suède et la Norvège à la faveur d'autres compétitions. En prolongeant ainsi leur voyage, la S.F.G. tient à dédommager ses athlètes pour l'expédition manquée aux Jeux olympiques de Melbourne.
- Match international de gymnastique à Strasbourg (équipes masculine et féminine) : Tchécoslovaquie bat France par 467,70 à 457,65 points.
- À Pittsburgh, le poids welter américain Ray Robinson a battu l'Italien Fernando Spallotta par k.o. technique au 5^{me} round d'un combat prévu en dix.

Par monts et vaux

APRÈS UN EXCELLENT HIVER Les perspectives touristiques pour la saison d'été

A l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Office national suisse du tourisme, à Locarno, le directeur, M. Bittel, a résumé les perspectives de la saison d'été 1957.

L'année touristique 1957 a pris un départ excellent. Les nuitées d'hôtels étrangers dans les hôtels et pensions se sont accrues de 11% et le tourisme indigène marque également une légère augmentation. Durant l'hiver 1956/1957, on a enregistré les totaux les plus importants depuis que la statistique nous permet de comparer les fréquences et cela bien que cette saison n'ait pas bénéficié d'un très bon enneigement. Cette augmentation des touristes hivernaux est très réjouissante. Elle s'inscrit dans la courbe ascendante de l'année passée et, en particulier au bénéfice du semestre d'été.

La prochaine saison d'été. Voici les prévisions au sujet de la prochaine saison d'été : Grande-Bretagne : les demandes concernant les vacances sur le continent sont extraordinairement intenses et placent notre pays au premier plan. Ce fut motif pour les chemins de fer anglais et pour la S.N.C.F. de reprendre, le 5 avril déjà, les services via Newhaven/Dieppe. Les compagnies de navigation aérienne B. O. A., Swissair et Air-France ont, de leur côté, renforcé et concentré leur service d'été vers la Suisse.

France : au début de février, les attributions de devises pour les voyages à l'étranger ont été réduites de moitié. Cette mesure protectionniste n'a toutefois pas, jusqu'à présent, porté préjudice au trafic touristique de la France vers notre pays. Durant le premier trimestre 1957, les nuitées de touristes français ont augmenté de près de 16% sur l'année passée.

Allemagne : la « vague touristique » conservera toute sa force en 1957. Les frais de voyage figurent depuis quel-

ques années, en Allemagne, parmi les postes principaux des dépenses personnelles. Les mois d'hiver — parmi lesquels on compte également mars et avril — ont connu, dans le domaine du tourisme, une animation inconnue jusqu'alors.

Pays-Bas : malgré l'augmentation du prix de la vie intervenue au cours de ces derniers mois en Hollande, l'intérêt pour les voyages à l'étranger se maintient, spécialement en ce qui concerne les vacances en Suisse.

Belgique-Luxembourg : la statistique du premier trimestre 1957 indique que le point le plus bas du trafic touristique de ces deux pays a été atteint et que la courbe de fréquence commence à s'élever lentement. D'après les renseignements que nous possédons, la saison promet d'être bonne.

Italie : les prévisions sont satisfaisantes. Scandinavie : la hausse générale des prix dans les pays scandinaves ne se révèle pas être un désavantage pour les vacances à l'étranger. Les voyages collectifs organisés cet été par les agences de voyage sont entièrement vendus.

Etats-Unis : les prévisions du trafic touristique Amérique-Europe pour l'été prochain sont évaluées différemment par les spécialistes. Nous-mêmes sommes optimistes et attendons — à la condition qu'un nouvel événement politique n'entre pas en jeu — des résultats au moins aussi bons que ceux de l'année passée. La situation paraît s'être améliorée dans le courant du mois d'avril. Il faut savoir que tous les pays touristiques non européens ont profité des événements politiques affectant le Proche-Orient et la Hongrie. Les agences de voyages et les entreprises de transport ont, pour ces raisons, détourné leurs efforts vers l'Amérique centrale, la zone du Pacifique et le Canada. Il ne sera pas facile de regagner le terrain perdu.

Automobilistes, il faut savoir sortir des chemins battus !

En été surtout, les principales routes suisses deviennent désagréables, voire inconfortables, par suite de la densité de la circulation et du manque de sécurité qui en découle. Aussi, lorsque des nécessités professionnelles ou personnelles impérieuses ne nous imposent pas un horaire trop strict, ni l'obligation d'être à un point donné à une heure précise, sachons profiter du répit qui nous est accordé pour flâner en dehors des grands courants de la circulation. Dans l'ensemble, la Suisse possède un réseau de routes secondaires parfaitement aménagé ; on assure même que c'est le meilleur d'Europe. N'hésitons donc pas à le parcourir à chaque occasion.

Rien ne prouve d'ailleurs qu'en empruntant les voies de transit plus indirectes, l'automobiliste ne gagne pas du temps. En effet, les dimanches et jours de fête surtout, les routes principales sont sillonnées par des colonnes interminables, dont la voiture de tête roule, trop souvent, à quelque 40 ou 50 km. à l'heure. Essayer de rattraper tous les véhicules qui nous précèdent,

c'est s'exposer à une collision frontale avec une automobile sortant de la file opposée et s'appretant à effectuer une manœuvre similaire. Cette circulation au ralenti, serpentine, provoque une nervosité superflue parmi les différents conducteurs qui voudraient bien avancer plus rapidement, mais n'osent pas prendre une initiative aussi risquée de crainte de courir et de faire courir un péril grave. Dans une telle colonne, la seule méthode est la patience, le seul horizon la voiture qui précède. Quel plaisir procure une pareille randonnée et comment espérer jouir d'une détente sympathique ?

Indéniablement, les routes de campagne étrangères ont des encombrements, aux brusques coups de freins, aux gaz malodorants peuvent encore nous offrir le changement et le relâchement que nous recherchons en quittant la ville, sans que nous ayons, pour autant, à subir les désavantages d'une circulation en constante augmentation et d'un réseau routier inadapté aux conditions modernes. (T.C.S.)

Un département fédéral des transports !

La proposition a été récemment faite de créer un département fédéral des transports. L'Automobile-Club de Suisse relève de ce propos, dans le numéro de mai de sa revue « Auto », la nécessité qu'il y a à ce que ce nouveau département ait réellement pour tâche d'harmoniser les intérêts des différents moyens de transport dont il deviendrait l'arbitre.

En confiant le domaine de la route à l'actuel département des postes et chemins de fer, il deviendrait possible de développer en un département fédéral des transports. Le bénéfice en serait une meilleure coordination des problèmes touchant à la politique générale des transports, du fait que les affaires relatives au rail, à l'air et à la route seraient de la compétence d'un même département.

Les efforts tendant à cette concentration seront assurés du soutien des organisations routières, une fois celles-ci convaincues que la réorganisation apportera des simplifications, sans pour autant minimiser l'importance des problèmes routiers. Ces problèmes ne devront pas passer après d'autres, notamment ceux du rail, avec lesquels ils ne s'harmonisent pas toujours. Sous le régime actuel, les différends rail-route sont aplatis par deux départements distincts. A l'avenir, l'harmonisation d'intérêts divergents devrait être opérée dans le cadre de l'actuel département des postes et chemins de fer. Il pourrait en résulter le danger,

si la réorganisation devait se faire, que certains problèmes routiers ne seraient plus traités au niveau correspondant à leur importance. De plus, les fonctionnaires du département n'ont eu à s'occuper jusqu'ici que de questions concernant le trafic postal ou ferroviaire et à en défendre les intérêts, ce qui n'est pas très favorable au traitement objectif des questions routières.

C'est pourquoi il paraît souhaitable que les organisations intéressées à la circulation routière soient informées suffisamment tôt des intentions du Conseil fédéral, afin qu'elles aient la possibilité de faire connaître leur point de vue et d'assurer ainsi une collaboration profitable à l'intérêt général.

CARNET DU JOUR

- Cinéma**
- Palace : 15 h. et 20 h. 30, Rencontre à Paris.
 - Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Les aventures de Till l'espégle.
 - Rez : 15 h. et 20 h. 15, Destry, le shérif sans fusil.
 - (Théâtre) Studio : 15 h. et 20 h. 30, Torpilles humaines.
 - Cinécac : 14 h. 30-21 h. 30, Nat « King » Cole.
 - Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Le fond de la bouteille.

PHARMACIE D'OFFICE : Pharmacie coopérative, Grand-Rue 6

Demain : ÉCONOMIE

RADIO

Mercredi

SOTTENS ET TELEDIFFUSION

7 h., Alla marcia 1.7.15, inform. 7.20, soirée aux lèvres, 8 h., l'université radio-phonique internationale, 9 h., Concerto de Paganini, 9.15, émission radio-scolaire, 9.45, compositeurs vaudlois (1), 10.10, reprise de l'émission radiocolorée, 10.35, compositeurs vaudlois (2), 11 h., Carmen, de Bizet (2), 11.30, refrains et chansons modernes, 12 h., au carillon de midi, avec le rall, la route, les alpes, 12.45, inform. 12.55, refrains d'hier, 13 h., le catalogue des nouveautés, 13.20, La flûte enchantée, opéra de Mozart (4), 13.45, environ, clavecin.

16 h., rendez-vous danser ? 16.25, chants et vaudes de Jaques-Dalorzo, 16.55, le disque des enfants sages, 17 h., jeunes virtuoses, 17.30, l'heure des enfants, avec oncle Henri, 18 h., La Soufflante, sinfonia, de Paisiello, 18.05, nouvelles du monde chrétien, 18.20, jazz aux Champs-Élysées, 18.50, micro-partout et Tour cycliste d'Italie, 19.15, inform. 19.25, instants du monde, 19.45, divertissement musical, 20 h., questionnez, on vous répondra, 20.20, les quatuoristes Marc et André, 20.30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande, Direction : Thomas Scherman soliste : Maxim Schapiro, pianiste ; œuvres : Haendel, Gounod, Hector de Villa-Lobos Aaron Copland, 22.30, inform. 22.35, les Nations Unies vous parlent, 22.40, petit concert nocturne.

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, gymnastique, 6.30, variétés musicales, 7 h., inform. 7.05, concert populaire, 7.20, quelques propos, 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens), 12 h., trio sud-américain, 12.30, inform. 12.40, le radio-orchestre, 13.25, imprévu, 13.35, sonate, de Mendelssohn, 14 h., pour mes amis, 14.30, reprise d'une émission radiocolorée.

16 h., promenade à Sainte-Verena, près Soleure, 17.10, chœur d'hommes, 17.30, pour les jeunes, 18 h., orchestre Guy Marrocco, 18.40, causerie, 19 h., musique légère, 19.20, Tour d'Italie, communi-ques, 19.30, inform., écho du temps, 20 h., la Feldmusik de Sarnen, 20.30, évocation, 21.15, opérette, 22.15, inform., 22.20, causerie, 22.30, musique récréative.

MOTS CROISÉS

Problème No 442

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

- Fait parfois se dresser les cheveux. — Idées noires.
- Présent qu'on peut faire au futur. — Pièce.
- Parfum. — Préposition.
- Rescapé du déluge. — Assemblage de pièces de poterie qui s'emboîtent pour former un tuyau.
- Conjonction. — Pour un bouchage hermétique.
- Il est de la classe. — Participe.
- Qui manque de civilité. — Plancher.
- Cardinaux. — Vieille baignole.
- La nature vraie du caractère. — Qui a rapport à la vieillesse.
- On les brûle pour gagner du temps. — Possessif.

VERTICALEMENT

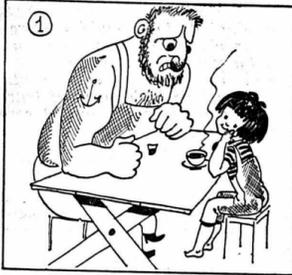
- Il s'intéresse aux problèmes de consommation, de répartition.
- Ruban moitié fil, moitié sole. — Vin doux.
- Fixe, elle nous agit. — En épelant arme blanche. — Près du sol.
- Le pigeon l'a été. — Un prévenant ministre.
- Article de confiserie. — Pronom.
- Article. — Ministres sans portefeuille.
- Rabelais le fut à Meudon. — On l'enterre parmi les chansons.
- Unité de mesure chez les Romains. — Préfixe. — Rival malheureux de Polyphème.
- Erre çà et là. — Vieille partie de plaisir.
- Hommes d'affaires.

Solution du problème No 441

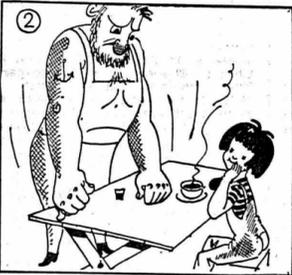
1	A	N	F	A	R	C	E	U	R
2	D	E	R	I	S	I	O	N	I
3	A	G	E	N	N	U	A	X	
4	G	R	E	E	C	R	E	M	E
5	E	O	L	E	E	S	O	N	
6	I	L	L	E	E	L	I	T	
7	I	D	E	A	L	E	I	S	O
8	S	E	V	O	V	E	T	U	
9	B	G	E	R	M	A	N	I	E
10	A	R	S	E	N	A	L	E	S



Nagolet et l'oncle Tempête



1
Oncle Tempête, un vieux marin, a souvent le nez dans son verre; a-t-il trop bu, il est enclin à faire à chacun des misères.



2
Nagolet ne se frappe pas; malgré l'oncle qui crie et fume, il reste calme, il est de bois devant son Banago qu'il hume.



3
Mais soudain, pour avoir la paix, le bambin à son tour se fâche. Oh, stupeur! le pochard se tait, car s'il est braillard, il est lâche.



4
L'oncle Tempête est écrasé... Il promet d'être convenable; à l'alcool il a renoncé, plus que Banago sur sa table.



Constituez un joli service



Le verre de 100 gr. Fr. 1.35
Le verre de 150 gr. Fr. 1.60
Le verre de 250 gr. Fr. 1.85
Même qualité de moutarde en tube de 110 gr. Fr. 1.—

avec les verres „Aurore“ d'AMORA

Depuis deux siècles, la moutarde de Dijon est réputée dans le monde entier. Sans être trop forte, la moutarde de Dijon a une richesse aromatique, une intensité de saveur inégalées.

Savez-vous que pour donner du goût, du corps, du piquant aux mets, les plus grands cuisiniers de France utilisent couramment la moutarde de Dijon?

La moutarde de Dijon amplifie la saveur des sauces, relève le goût des viandes, des poissons et des légumes, etc. auxquels elle mêle son arôme incomparable.

En achetant ces jolis verres „AURORE“ de moutarde „AMORA“, vous vous constituerez rapidement un service, que vous pourrez compléter avec la carafe et la corbeille reproduites ci-dessus.

Pour les recevoir, il suffit de verser au compte de chèques postaux: 1 122 96, à „L. Chirat S. A. Carouge-Genève“: 4 fr. 50 pour la carafe, 5 fr. 50 pour la corbeille à verres, ou 9 fr. 50 pour la carafe et la corbeille.

AMORA

La moutarde de Dijon la plus vendue en France



Dans ce cas, prenez HENCO!

Rien de tel que la mousse d'Henco pour dissoudre la saleté. De tous les produits à tremper, seul Henco contient «Fiberprotect», le protége-fibres breveté qui ménage votre linge. **Le linge trempé à l'Henco est à moitié lavé!**

55 ct. seulement
BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

Mobilier Au Bûcheron, Ecluse 20, Neuchâtel, bon prix, prix et qualité, facilités.

A vendre beau **caniche noir** 3 mois, pedigree. — Mme Henri Vernot, Rivervale 56. Tél. 5 90 92.

La veste de daim ou de cuir lisse

chez le spécialiste **Jacques Jutzeler & Co** CUIRES ET PEAUX Hôpital 3 NEUCHÂTEL

Les pianos **STEINWAY & SONS BECHSTEIN GROTRIAN STEINWEG GAVAU PLEYEL** sont exclusivement représentés par **Hug & Cie, musique Neuchâtel**

J'AI LE TEINT CLAIR!

Je laisse aux autres, les boutons, les rougeurs et les taches! Pour qu'un sang vital circule allégrement sous un épiderme transparent, j'ai ma recette de beauté: je pense à mon foie, je stimule mes reins, je bois CONTREXÉVILLE. L'eau minérale naturelle de CONTREXÉVILLE assure la désintoxication, favorise l'élimination: pour ma beauté, j'ai choisi CONTREXÉVILLE!



JE BOIS CONTREXÉVILLE

Longelosa & Coif 218

A vendre une machine à laver

occasion, sans cuisson: semi-automatique, essoreuse centrifuge incorporée, capacité 4 à 5 kg., 220 volts, garantie un an, 900 fr. comptant. — Adresser offres écrites à H. N. 2267 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANO

brun, 600 fr. Plaque métallique, état et feutres impeccables, bonne sonorité (joli petit meuble), rendu sur place. Tél. (039) 2 39 45.

Géraniums

A vendre géraniums. A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 53 87.

A vendre une chaise d'enfant

Tél. 8 31 07.

TABACS JOURNAUX SOUVENIRS

à remettre dans ville du bord du Léman. Bon chiffre d'affaires. Beaux locaux, bien situés. Nécessaire pour traiter: 50.000 à 60.000 francs, marchandises comprises.

Agence E. Barbérlé, 9, rue Pichard, Lausanne.

A vendre un

piano

en noyer brun, cordes croisées, plaque de fer. Tél. (032) 8 38 65.

A vendre

robe de mariée

taille 40. — Téléphoner heures des repas: 5 76 04.

Machine à coudre

électrique, «Helvetia», portable, bras libre, à vendre. Tél. 5 43 45.

«Lambretta»

de luxe, à vendre, machine en parfait état, avec porte-bagages, roue de secours, couvre-selle (deux sièges). Taxes et assurance payées jusqu'à la fin de l'année. Prix 850 fr.

Faire offres écrites sous chiffres UD 2385 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre de particulier

«Landrover» 8 CV

en bon état. S'adresser à M. Jean Wahl, rue Oscar-Huguenin 25, Boudry, tél. 6 41 69.

Pour cause de départ à l'étranger, à vendre

«Peugeot 203» modèle 1955

achetée en décembre 1955, 25.000 km., garantie. Prix 4.600 fr. — Téléphoner dès 18 h. 30 et le dimanche toute la journée au (065) 2 68 68.

A vendre voiture

«Peugeot»

5,5 CV, modèle 1948, 4 portes, en bon état, avec plaques et assurance, prix 700 fr. Case postale 846, Neuchâtel 1.

A vendre

voiture «Isard»

300 cm3, modèle 1955. S'adresser à Paul Graber, cycles et motos, Buttet. Tél. 9 13 93.

A vendre

auto 6 CV

en ordre de marche, 600 francs. Demander l'adresse du No 2350 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre pour cause de départ

«M.G. TC»

1949, rouge, 2000 fr., avec plaques, assurance, paiement comptant. Tél. (038) 6 37 97.

A vendre

«TOPOLINO»

soignée, à vendre d'occasion, dernier modèle, intérieur housé. Prix avantageux. Tél. 5 50 53. Eventuellement, échange contre auto ou scooter.

Véhicules à moteur

J'achèterais un bateau

à rames avec moteur. Offres détaillées à F. Emoh, Grossmatt, Bettlach (SO).

«MV-Agusta»

125 cmc, 4 vitesses au pied, modèle 1952, 40.000 km., belle occasion, 350 francs. — Tél. 5 55 90 ou 5 85 57.

A vendre, pour cause de double emploi,

«Citroën» 11 L

modèle 1952, parfait état. Prix avantageux. S'adresser à Ch. Verpillot, Beaux-Arts 3, Neuchâtel.

FIAT 1400, 8 CV 1951, 4 vitesses, belle limousine noire, 4 portes, intérieur housses neuves, révisée et garantie.

FIAT 1400, 8 CV 1951, 4 vitesses, belle limousine verte, intérieur housses neuves similicuir, révisée et garantie.

AUSTIN A 40, 1952, 7 CV, 4 vitesses, limousine 4 portes, beige, peinture neuve, non révisée.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral NEUCHÂTEL, Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot (Début nouvelle route des Falaises) Tél. 5 26 38

A vendre fourgon «Taunus» 1951

moteur révisé, peinture neuve. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 2351 au bureau de la Feuille d'avis.

Superbe occasion

«Taunus» 12 M, 42.000 km., état impeccable, moteur neuf, à vendre au plus offrant. Tél. 5 47 79 ou 5 33 94.

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

ALEX STUART
Les sortilèges d'Andrea
Adapté de l'anglais par **ANDRÉ CLAIRVAL** Copyright Miralmonde.

10
Ainsi, elle s'est rachetée aux yeux de son protecteur. Il ne regrette plus de lui avoir confié un poste à bord de son meilleur navire. Il ne lui garde pas rancune de la faute qu'il lui attribue, bien à tort, dans l'incident du jeune Dale. Elle se dit que la vie est douce, et elle se sent heureuse, en dépit de sa lassitude.

Il y a aussi leur malade, ce petit M. Liddell, qui tenait tant à arriver en Australie pour y commencer un travail important. Eh bien! il y sera, en pleine convalescence, au lieu de passer de longues semaines à terre. Certainement, sœur Amory prit cela en considération, quand elle insista pour le garder à bord, en dépit du supplément de travail que cela lui donnerait.

Anne jette un coup d'œil à sa montre. Elle ferait bien d'aller se coucher. Mais si son corps demande grâce, son esprit se refuse au repos. Trop de pensées l'habitent encore.

Pendant qu'elle hésitait, trois silhouettes en uniforme passèrent tout près d'elle. Elle entendit une exclamation joyeuse et Barney O'Farrell quitta ses camarades pour s'approcher d'elle.

— Quelle chance! Ce n'est rien d'autre que la plus jolie des infirmières du «Shagreen!» lui lança-t-il d'un ton rempli d'admiration. Dire que j'ai déjà passé deux fois presque à côté de vous sans oser vous saluer, parce que je vous prenais pour sœur Amory! Et moi qui me vante d'avoir de bons yeux!

Anne fronça un peu les sourcils, tenta d'être sévère, puis sourit.

— J'allais descendre, monsieur O'Farrell. Du moins, je venais précisément de me dire que je devrais bien aller me coucher... Je suis très fatiguée.

Il la dévisagea anxieusement, puis soupira:

— Je le comprends. J'ai entendu parler des soucis que vous avez eus avec ce pauvre diable qu'on a dû opérer. Mais...

Il s'approcha de la jeune fille, la regarda de ses yeux bleus souriants et lui proposa d'un ton plein de promesse:

— Ne voulez-vous pas faire un petit tour sur le pont? Cela vous sera salutaire, après toutes ces heures passées dans ces odeurs d'hôpital. Et le hasard nous conduira peut-être bien dans les parages de la salle de bal...

Ça ne vous dirait rien d'y jeter un coup d'œil?

— Mais... ce serait encore une indiscretion!

— La belle affaire! Je vous ai déjà démontré que Barney O'Farrell est capable de résoudre des problèmes compliqués. N'avez-vous pas entendu le récit d'Andrea Sheridan sans que personne en ait rien su?

— Pardon... Le docteur Lane m'a surpris tandis que j'écoutais, riposta la jeune fille.

Mais l'officier se contenta de rire.

— Et après? Lui non plus n'avait pas le droit de se promener par là, je suppose. Donc, il ne dira rien. D'ailleurs, c'est un brave homme, il ne voudrait pas vous attirer un blâme. Nous ne nous approcherons pas trop.

— Eh bien! allons... mais simplement quelques minutes.

— Bien sûr. Moi-même, je ne puis rester, je dois prendre mon quart dans un instant. C'est bien dommage.

Les deux jeunes gens s'arrêtèrent près d'une échelle conduisant au pont supérieur: ils se dissimulèrent dans l'ombre et Barney déclara triomphalement:

— Et voilà: vous êtes aux premières loges pour suivre toutes les festivités. Régalez vos yeux des lumières et des toilettes, et vos oreilles de refrains en vogue. Vous entendez le meilleur orchestre de danse qu'on puisse trouver sur mer en ce moment. Je suppose que cette musique fait se tremousser vos

doigts de pieds dans vos chaussures blanches?

— Oui, je ne puis le nier, répondit-elle en souriant.

Anne sentait que sa fatigue avait disparu en un instant. Elle regardait à travers les vitres, parfaitement consciente qu'elle mourait d'envie de se trouver dans le salon. C'est vraiment merveilleux d'être passager de première classe sur le «Shagreen»!

— Il y a bien longtemps que je n'ai pas dansé! avoua-t-elle.

Barney posa la main sur son bras et lui souffla:

— Votre tour viendra... et le mien aussi, quand nous arriverons à Port-Saïd; préparez-vous à l'idée que Barney O'Farrell est précisément le garçon qui saura le mieux vous montrer comment il est possible de se divertir dans une ville étrangère. Il se penchait sur elle, les yeux fouillant son visage, et il affirmait:

— Vous savez, je serai l'homme le plus fier qui soit jamais venu d'Irlande, si vous me promettez que vous descendrez à terre en ma compagnie.

Anne lui jeta un regard rapide. Dans la faible clarté qui atteignait leur cachette, elle vit sur les traits de l'officier une attente anxieuse. Elle ne pouvait se méprendre sur la sincérité de son désir. Elle ne voulait pas le repousser et répondit:

— A condition que je puisse quitter l'infirmierie. Je ne sais pas en-

core si je serai autorisée à descendre à terre. Cela dépendra du travail que nous aurons.

Le jeune officier semblait si heureux de la promesse obtenue, qu'Anne ne put s'empêcher d'éclater de rire. Elle le taquina:

— Vous savez être fort éloquent avec les femmes, Monsieur O'Farrell. Je pense que c'est le résultat du baiser à la pierre de Barney. Mais ne vous faites pas d'illusions fâcheuses. Je suis aussi... rigide que mon tablier empesté!

— Vous ne me ferez jamais croire cela, sœur... chérie! déclara-t-il avec un ferveur gênante.

Il voulut saisir la main de la jeune fille, mais elle lui échappa.

«Attention! il serait difficile de le retenir, pensa-t-elle, et il est dangereusement séduisant, avec ses gais yeux d'enfant et son charme exubérant d'Irlandais. Soyons circonspecte... envers le troisième — mais exerçant pour ce voyage les fonctions de second officier du «Shagreen». M. Barney O'Farrell est le don Juan du bord, ne l'oublions pas!»

Elle redoutait fort que, si elle cédait aux invites du jeune homme, elle perdît — par une conduite que certains pourraient estimer incompatible avec son rôle d'infirmière — l'estime de ses supérieurs: sœur Amory, le docteur Barnes et le docteur Lane — peut-être, mais surtout celle de Nicholas Frazer. Elle avait eu trop de mal à reconquérir l'ap-

probation de l'armateur pour risquer de lui déplaire.

O'Farrell, qui son devoir appelait, la quitta rapidement. Elle-même regarda dans la salle de bal, se demandant si Andrea Sheridan assistait à la soirée. Elle la vit bientôt entre les bras de Nicholas, dansant à quelques pieds de ses yeux, et ce spectacle retint si complètement son attention qu'elle oublia tout le reste.

La célèbre pianiste était ravissante, dans une robe grise, presque entièrement recouverte de sequins brillants. A partir de la taille, la jupe s'évasait: des mètres et des mètres de tulle, mince comme une aile de papillon, retenus par une ceinture ornée de pierres brillantes qui scintillaient à chaque mouvement... un modèle de Paris, dessiné par un grand artiste. Les cheveux sombres, amoncelés en vagues gracieuses sur le sommet de la tête, luisaient comme du cuivre patiné sous la chaude lumière, en cet instant où elle relevait un peu le visage pour regarder son partenaire. Elle rayonnait, surtout, de tout l'éclat intérieur de la femme à qui l'on vient de faire un compliment particulièrement agréable et son sourire, braqué à la face de son partenaire, était tout à la fois tendre, dominateur et triomphant.

(A suivre.)

LA VIE NATIONALE

VAUD Vers un important congrès mondial à Lausanne

Notre correspondant de Lausanne nous écrit: L'A.I.D.A., en termes plus clairs l'Association internationale de distribution des produits alimentaires dont le siège est à Paris, a pris la décision de tenir, à Lausanne, son 4ème congrès au mois de juin de l'année 1959. Si le mouvement dont il s'agit prend ses dispositions à long terme, c'est qu'il englobe à l'échelle la plus haute les représentants mondiaux de l'alimentation, dans ses aspects les plus divers et les plus techniques. Il n'y aura pas seulement à Lausanne les plus grands spécialistes de l'achat et de la vente de biens de consommation, mais toute une armée de personnalités qui font autorité dans le domaine de l'hygiène alimentaire et dans celui de la conservation, à savoir de distingués « frigoristes ».

Et c'est pourquoi, lundi, toute la journée, en le Palais de Beaulieu, nouvelle appellation officielle du Comptoir suisse, sous l'égide du conseiller d'Etat vaudois Oulevay, chef du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, ainsi que de la Municipalité de Lausanne, a été tenue une séance constitutive en vue de préparer les grandes lignes des travaux du congrès qui réunira 3000 participants venant de 35 nations. Côté suisse, le comité d'initiative comprend les groupements suivants: Fédération des coopératives Migros, Société suisse d'achat USEGO, Association suisse des détaillants en alimentation VELEDES, Union des Coopératives agricoles de la Suisse orientale VOLG, Union suisse des coopératives de consommation USC, Association des grands magasins suisses, Organisation économique du commerce indépendant en alimentation ALRO, Union suisse des négociants de gros en denrées coloniales COLGRO.

Cette simple énumération dit l'importance de ce futur congrès qui aura un caractère pratique par l'échange d'expériences faites dans le domaine de la distribution des produits alimentaires.

Avec les « Amis de Robert Brasillach »

Samedi après-midi, à l'hôtel de la Paix, s'est déroulée l'assemblée annuelle de la Société des « Amis de Robert Brasillach », dont M. Pierre Favre est fondateur et président.

Après lecture du rapport présidentiel, M. Raymond Hermandier, metteur en scène parisien, parla du festival d'Avenches où sera créée la « Bérénice » de Brasillach.

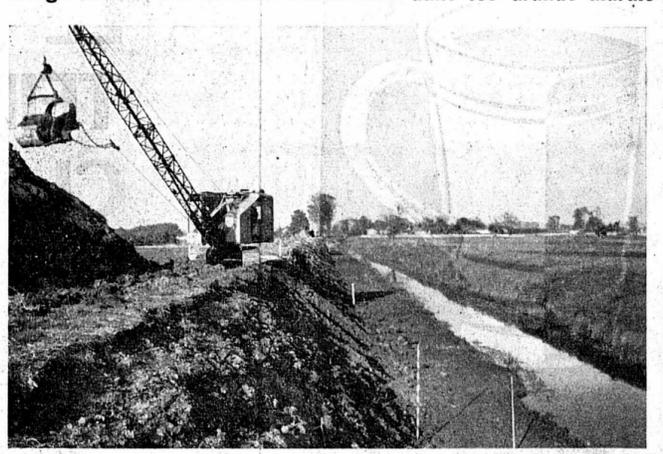
M. Benjamin Romieux, de Radio-Lausanne, présenta ensuite une causerie sur Jean de La Varende, chez qui il vécut une semaine et d'où il a rapporté une série d'enregistrements. Le portrait brossé par M. Romieux sortait des chemins battus et fit connaître un peu mieux l'attachant auteur du « Roi d'Ecosse » et de « Nez de cuir ».

M. Romieux, après avoir parlé avec chaleur de Robert Brasillach et de son œuvre, fit entendre la voix de La Varende, ainsi que celle de Me Isorni, relatant la mort de Robert Brasillach.

Pour terminer, Mme Jane Rosier lut des pages de La Varende et des poèmes de Brasillach.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Elargissement des canaux collecteurs dans les Grands Marais



On procède actuellement, dans le cadre de la correction intérieure des eaux du Jura, à l'élargissement des principaux canaux collecteurs des Grands Marais. Les travaux ont maintenant commencé entre la route Anet-Sugiez et la Broye, dans le canal collecteur qui amène dans la Broye les eaux de la Bibera et du canal de Charmey. Notre photographie montre une puissante drague qui déblaie journellement 500 à 600 mètres cubes de matériaux. On reconnaît, à droite, les immeubles de Bellechasse.

VIGNOBLE

AUVERNIER Réunion des chanteurs et musiciens du district de Boudry

(c) Par un temps couvert et frais, la 50ème réunion des chanteurs et musiciens du district de Boudry a débuté samedi soir dans les décors naturels du bord du lac, à Auvernier.

Le concert donné par la musique de Pesieux, «L'Echo du Vignoble» fut très goûté et fort applaudi par un nombreux public. Un podium avait été installé pour les productions et pour la danse.

Le dimanche, un cortège partit de la gare pour se rendre sur la place de fête. Notre banneret communal, entouré de nombreuses d'honneur, portait fièrement son emblème suivi du comité d'organisation, des autorités communales et des sociétés invitées.

M. Emile Vouga, président du comité d'organisation, en un discours d'une belle envolée, souhaita la bienvenue aux chanteurs et musiciens présents. Les chants et morceaux de musique furent exécutés avec brio. Des chants d'ensemble « Sais-tu la route » de Lavater, « Nostalgie » de C. Boller, « Mon beau Jura », marche de W. Wulschleger furent particulièrement applaudis.

Cette magnifique manifestation se termina par la remise d'un souvenir aux membres ayant participé à la 1re réunion, en 1902, soit à MM. Gottfried Anker, Bole, Arthur Cornu, Bole, Paul Chabot, Colombier, Albert Strätt, Pesieux, Albert Pointet, Gorgier, Maurice Berthoud, Boudry, Alcide Lambert, Gorgier, Georges Schlegel, Cortallod, Emile Debrot, Bevaix, Gamba père, Auvernier et Edouard Rognon, Auvernier.

SAINT-AUBIN Avec les buralistes postaux neuchâtelois

(sp) L'assemblée de printemps s'est tenue dimanche à Saint-Aubin en présence d'une septantaine de membres et de représentants des sections vaudoises, genevoises et du Jura bernois.

Après un excellent repas, le président M. Edmond André, de Travers, dirigea pendant plus de deux heures une séance administrative où de très nombreux sujets furent traités et de nombreuses questions posées.

Le président donna le programme complet de l'assemblée des délégués de toute la Suisse qui se tiendra les 14 et 15 juin à Neuchâtel et se terminera au Val-de-Travers le dimanche par une course en cars et un banquet à Couvet.

MM. Willy Christen, les Crosettes, la Chaux-de-Fonds et M. Stauffer, Vaux-sous-Val, ont été élus membres de la section pour 25 ans de service. L'assemblée d'automne aura lieu à Saint-Blaise.

JURA BERNOIS

NODS Démission

(c) Nous apprenons la démission de Mlle Jeanne Rollier, maîtresse d'ouvrages. Pendant 33 ans, elle a fait profiter de son enseignement la classe moyenne. Son état de santé l'oblige à songer à la retraite et à remettre son activité à des forces plus jeunes.

Promenades solaires

(c) Dans sa dernière séance, la commission d'école a fixé les courses scolaires comme suit: Les élèves des classes supérieure et moyenne se rendront le 29 mai aux Rochers de Naye. Les écoliers de la classe inférieure iront le 4 juin au Saissud-Doubs. Les enfants de l'école des Combes se joindront à ceux de Nods. Souhaitons le beau temps à toute cette jeunesse qui attend avec impatience le jour de la grande promenade.

Une bonne nouvelle

(c) La semaine passée le Grand Conseil a voté 180.000 fr. pour les installations de pompage de la nouvelle «bonne eau claire» destinée à remplacer l'eau de qualité douteuse qui alimentait jusqu'à ce jour le village de Prêles.

D'après les études et les sondages faits, la nappe souterraine est assez importante pour qu'à l'avenir, même pendant les périodes de sécheresse, l'eau ne fasse plus défaut. Ainsi bientôt les travaux pourront commencer et sans doute avant l'hiver, tout le réseau bénéficiera des nouvelles installations.

Les soldats sont partis

(c) Une compagnie de mitrailleurs atelée du bataillon 27 qui a passé une quinzaine de jours au village est rentrée dans ses foyers. Jeudi dernier, la fanfare du régiment a donné, à Nods, une sérénade qui a été autant appréciée par la population que par les militaires.

SAINT-IMIER Le centenaire de «L'Union chorale»

(c) «L'Union chorale» de Saint-Imier a fêté avec éclat, en ce dernier week-end, le centenaire de sa fondation. La «Compagnie du Lycéum» de Lausanne donna en cette circonstance un spectacle qui connut le plus grand succès.

VAL DE RUX DOMBRESSON La foire

(c) La traditionnelle foire de printemps s'est déroulée lundi par un temps maussade et froid. Il y a eu beaucoup d'animation dès les premières heures de la matinée et pendant toute la journée.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON Réception des chanteurs

(sp) La ville d'Yverdon a fait un accueil particulièrement remarqué à ses sociétés de chant, la «Récréation» et la «Lyre», qui rentraient de Moudon d'où elles ont ramené de beaux lauriers. La «Récréation», chor de dames, a remporté deux lauriers or, la «Récréation» hommes également deux lauriers or et la «Lyre» un laurier or et un argent. Cette dernière société concourait pour la première fois en troisième division.

«L'Avenir» conduisit les chanteurs à l'hôtel de la Prairie où avait lieu la réception présidée par M. Boulay. Tout à tour, les présidents des sociétés de chant soulignèrent les difficultés du concours, puis MM. J. Mercier, président du Conseil communal, Castelli, municipal, et P. Magnenet, préfet, félicitèrent chacun. Le groupement choral des écoles primaires exécuta deux chœurs, puis les sociétés donnèrent le chœur à vue de la fête. Le pasteur Coigny mit le point final à la partie oratoire et les deux sociétés fraternisèrent dans l'intimité.

LA NEUVEVILLE Assemblée des arboriculteurs du Jura-Sud

(sp) Les délégués de vingt sociétés d'arboriculture du Jura-Sud se sont réunis dimanche à l'hôtel du Lac pour leur 22ème assemblée annuelle, sous la présidence de M. René Allemand, instituteur à Tavannes. Après le salut de bienvenue adressé par notre président local, René Glaucque, arboriculteur, le secrétaire-caissier fédératif M. Gaston Sutter a lu le dernier protocole et un résumé des comptes. Ceux-ci soldent par un actif de 105 fr. qui arrondit la fortune à 2825 fr.

Dans son excellent rapport, notre dévoué président invita l'assemblée à rendre hommage à la mémoire de trois membres décédés pendant l'année. Puis il rappela qu'en 1937 les délégués étaient aussi réunis à la Neuveville. Puisant dans les rapports reçus, il fit part des expériences dans les sections et des recommandations émises à l'occasion du cours de perfectionnement qui eut lieu à Delémont, concernant la manutention souvent trop brusque des fruits et l'immutilité de la fumure en surface qui doit être remplacée par la fumure en profondeur au moyen de la bêche ou du pal.

Puis M. Vuillomenet, garde-verger à Bienné, donna des renseignements sur les soins à apporter à la culture fruitière par les amateurs et par les professionnels pour récolter des fruits de premier choix.

Renouvellement du comité

M. André Vorpe, de Sonceboz, fut appelé à succéder, comme membre du comité, à M. Bangerter, de Reconvilier, qui a été longtemps un membre dévoué. Le président, M. Allemand, et les autres membres ont été réélus par acclamations.

La fédération se réunira à Tavannes en 1958 pour fêter le vingtième anniversaire de la fondation de sa société.

M. Edgar Sunier, délégué du Conseil municipal, apporta le salut des autorités et, en qualité de président de la Société de consommation, donna d'intéressants détails sur la manutention et le commerce des fruits si on veut favoriser la production suisse.

Visites

Après cette séance très instructive, les délégués ont été invités à visiter le pressoir et les beaux locaux de la Cave coopérative de la Neuveville, avec dégustation très appréciée du cru 1956.

L'accentue du temps permit une visite intéressante du beau verger de l'asile «Mon Repos», sous la conduite de M. E. Bay fils, arboriculteur, et, au retour, une courte visite de l'antique Blanche Eglise.

BIENNE Congrès des professionnels de la route

(c) Le congrès des professionnels de la route, qui avait débuté à Soleure, s'est poursuivi samedi à Bienné, au Capitole. Six cents membres y prirent part.

M. E. Gerber, ingénieur cantonal bernois, parla de l'autoroute Bienné-Lyss, dont il décrit les particularités. Cette artère, commencée en 1953, est terminée jusqu'à Studen et les travaux se poursuivent en direction de Lyss. De là, elle ira rejoindre la grande transversale ouest-est à Schönbrühl.

M. A. Heer, ingénieur de la ville de Bienné, traita le problème de la circulation dans sa cité. A l'aide de graphiques, il montra les points les plus sensibles du trafic et annonce la nécessité de créer une nouvelle route de grand roulage. Il approuva alors l'idée de recouvrir le canal de la Suze pour construire en cet endroit une large artère, qui franchirait, à la manière d'un pont, la place Centrale.

VAL DE RUX DOMBRESSON La foire

(c) La traditionnelle foire de printemps s'est déroulée lundi par un temps maussade et froid. Il y a eu beaucoup d'animation dès les premières heures de la matinée et pendant toute la journée.

Parlons français

LA LUNE ET LA MARÉE

Nous nous entretiendrons aujourd'hui de la formule « battre son plein », qui suscite ici et là une assez plaisante querelle de langage. On dit et écrit couramment: « La fête bat son plein », et « Les festivités battent leur plein », le mot son étant pris comme adjectif possessif. Mais d'aucuns — avec un souci de la langue qui leur fait honneur — se sont avisés que cette dernière expression est erronée si l'on veut bien admettre qu'il s'agit, dans la première, d'un son substantif — qui est plein, et qu'il faudrait alors dire: « Les festivités battent son plein », ce qui choque notre oreille habituée à l'adjectif son ou leur.

On supporterait allègrement d'être passagèrement choqué, si cette théorie était exacte: l'habitude finirait par venir. On constate d'ailleurs que certaines plumes éminentes s'y sont ralliées, et font de leur mieux pour nous accoutumer à ce son plein...

Qu'un son puisse être plein, c'est indéniable. Reste à examiner si l'expression « battre son plein » se rapporte à quelque instrument qui bat. Une cloche? Le plus bel instrument à corde, comme disait un humoriste! Et qui a un battant. Mais elle ne bat pas, et l'on n'a jamais dit « battre son plein » en parlant d'une cloche. On dira qu'elle sonne, tinte, bourdonne ou carillonne (selon qu'on entend la tour de Diesse, ou les basses de la Collégiale, ou la voix aigrelette de quelque clocher de campagne). Alors, le tambour? Il est bien vrai qu'il bat et qu'on le bat. Et c'est vraisemblablement à lui qu'on pense en soutenant que l'expression « battre son plein » a une origine instrumentale, sinon musicale...

En réalité, il n'en est rien, comme aimait à dire le bon professeur Niedermann. Il s'agit d'un gallicisme né sur les côtes françaises, et d'origine maritime. Le « plein » de la mer désigne le moment où la marée est arrivée à sa plus grande hauteur. A ce moment-là, précisément, « la mer bat son plein », reste stationnaire un certain temps avant de redescendre. Il est aussi de bonne tradition de parler du « plein de la lune ». « En 1666, écrivait Fontenelle, il parut dans une grande partie de l'Italie un météore aussi lumineux que la lune en son plein ». Il y a d'autres cas encore où le marin emploie le mot « plein » comme substantif: « Porter bon plein » signifie: gouverner de manière à avoir toujours la large dans ses voiles. « Plein la voile! » ordonne le capitaine au timonier qui s'amuse à « chicaner le vent ». Il y a naturellement d'autres expressions où « plein » est adjectif: en pleine marée, en pleine mer, la lune est pleine.

Toutefois, quand on dit de la mer qu'elle « bat son plein », il n'y a pas de doute que « plein » est substantif, et « son » adjectif. Littre est sans ambiguïté sur ce point, et l'Académie, pour sa part, dit notamment: « Plein est aussi employé comme nom masculin. Il désigne l'état de ce qui est plein. La mer bat son plein. Fig. Batre son plein: être complet, entier, être au plus haut point. « La révolte bat son plein. » La cause paraît donc entendue, et l'on pourra dire sans scrupules qu'en Amérique du Sud les révoltes, en Suisse les festivités, battent leur plein!

O.-P. B.

LA VIE HORLOGÈRE

Le rapport d'Ebauches S.A.

Ebauches S.A. (société holding de l'industrie suisse des ébauches), a réalisé en 1956 un bénéfice de 1.913.511 fr. 32 auquel s'ajoute le solde reporté de l'exercice 1955, 471.388 fr. 48 soit un bénéfice disponible de 2.384.899 fr. 80. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de répartir ainsi le bénéfice: fonds de réserve légale 5%, 100.000 francs; fonds de réserve statutaire 5%, 100.000 francs; dividende 50 francs brut (35 fr. net par action) soit 1.200.000 francs; fonds de réserve spécial 200.000 francs; versement à la fondation en faveur du personnel, 300.000 francs et solde à reporter à nouveau 484.899 fr. 80.

L'offensive protectionniste des Etats-Unis

Dans son rapport de gestion, le conseil d'administration relève que l'offensive protectionniste déclenchée par les adversaires économiques de l'industrie horlogère suisse aux Etats-Unis, et certaines autorités gouvernementales américaines, continue à se développer: maintien par le président des Etats-Unis de la hausse des tarifs douaniers, décrétée en 1954, en matière d'ajustements, décision qui peut avoir pour conséquence une nouvelle augmentation des charges douanières et en matière du surempilage, les douanes américaines ont admis une nouvelle interprétation des prescriptions en vigueur au terme de laquelle le dispositif de remontage automatique peut être importé séparément de la pièce à laquelle il est destiné.

Aucun résultat n'a pu être enregistré sur le plan des procédures antitrust dirigées contre l'industrie horlogère suisse, notamment contre la F.H. et Ebauches S.A. Ces derniers ont terminé et déposé leurs mémoires de réponses aux volumineux questionnaires qui leur avaient été envoyés par la division antitrust.

En date du 27 février dernier, une commission interdépartementale a été chargée d'examiner une nouvelle fois l'aspect technique de certaines dispositions tarifaires relatives à l'horlogerie. Un groupe de 50 membres du congrès a protesté auprès de la Maison-Blanche contre la création et le mandat confié à cette commission.

On peut se rendre compte, ajoute le rapport, à quel point, sans relâche,

L'administration américaine multiplie ses tentatives vexatoires tendant à enrayer l'importation de montres suisses aux Etats-Unis. Cette prise de position est d'autant plus regrettable qu'elle s'appuie sur principes du libre-échange que les porte-parole des Etats-Unis ne cessent de proclamer sur le plan international. L'attitude américaine en est d'autant plus décevante.

Réserves de crise

Le rapport d'Ebauches S.A. relève que l'industrie horlogère s'inscrit pour 70.197.667 fr. (647 entreprises) dans le total de 342.258.200 fr. de réserves de crise de l'économie privée. Pour 1956, l'augmentation en ce qui concerne l'horlogerie, est de 16.628.100 fr. Ebauches S.A. a, en outre, participé pour 1 million de francs au fonds patronal horloger de prévoyance pour le cas de chômage prolongé. Ce fonds atteint un montant de 5.600.000 francs.

Sur le plan technique, mentionnons que le département oscilloquartz se développe constamment et que les horloges à quartz d'Ebauches S.A. soulèvent un vif intérêt dans les milieux scientifiques suisses et internationaux. L'étude de machines spéciales à éléments électroniques occupe également le département des recherches et perfectionnements techniques.

La vie de nos sociétés

A l'Orchestre de chambre de Neuchâtel

Le comité de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, nommé par l'assemblée générale du 5 avril écoulé, s'est récemment constitué comme suit: Présidence: M. Léon de Torrenté; vice-présidence: M. Hugo Burger; secrétaire: M. Charles Zwahlen; caisse: Mlle Hedwig Rutishauser. M. Charles Landry complète le comité en qualité d'assesseur. Reconnaissant du dévouement du président sortant de charge, l'assemblée générale a nommé membre d'honneur M. Numa Evard. Elle a, de plus, confirmé dans ses fonctions de directeur M. Etienne Brero.

Communiqués

Ce soir Serrières I - Xamax I L'importance de cette rencontre qui se jouera en nocturne ce soir sur le stade du Cantonal-Neuchâtel F.-C. n'échappe à aucun sportif. En effet, le champion du groupe Neuchâtel-Jura bernois de deuxième ligue pourrait être connu en cas de victoire du F.-C. Xamax. Serrières ne manquera pas de lutter avec énergie pour maintenir sa sixième place au classement.

Signalez que si l'équipe xamaxienne sort triomphante de ce grand derby neuchâtelois, le président de l'Association cantonale neuchâteloise de football sacrera le F.-C. Xamax champion de groupe et lui remettra le trophée qui l'accompagne son titre.

Advertisement for PHILLIPS LAIT DE MAGNÉSIE, featuring a woman and the product bottle. Text includes 'CETTE FAMILLE SE PORTE BIEN!' and 'Anti-acide efficace, il supprime rapidement les douleurs d'estomac...'.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table with columns for OBLIGATIONS, ZURICH, and ACTIONS, listing various securities and their prices.

Bourse de Neuchâtel

Table with columns for ACTIONS and OBLIGATIONS, listing local market prices.

Table with columns for ACTIONS, listing various stocks and their prices.

Billets de banque étrangers

Table listing exchange rates for various foreign currencies.

Marché libre de l'or

Table listing gold market prices for various origins.

LAUSANNE

Table listing prices for various goods in Lausanne.

GENÈVE

Table listing prices for various goods in Geneva.

VOS GARDES DU CORPS

Advertisement for VICHY CELESTINS ETAT, featuring a bottle and text about mineral water benefits.

La journée de M'ame Muche



— Nous avons trouvé une manière épatainte de jouer au bridge. Nous utilisons trois jeux de cartes!

Advertisement for a travel agency, mentioning routes to Geneva, Barcelona, and other destinations.

Automobilistes !

pour votre intérieur d'auto notre magnifique

couverture de laine

au prix de : Fr. 14.90 seulement !

BIEDERMANN
Bassin 6, Neuchâtel

Varices

Si vous en souffrez, consultez-nous. Spécialiste de cette question, nous vous indiquerons le bas qui vous convient. Les plus grandes marques et bas sur mesures

Y. REBER

BANDAGISTE
19, faubourg de l'Hôpital 2me étage
Reçoit tous les jours, mardi excepté
NEUCHÂTEL
Tél. 5 14 52

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales dans tous genres avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus» 5% S.E.N.J.

Volles Aumônières Missels
Couronnes Brassards Chapelets

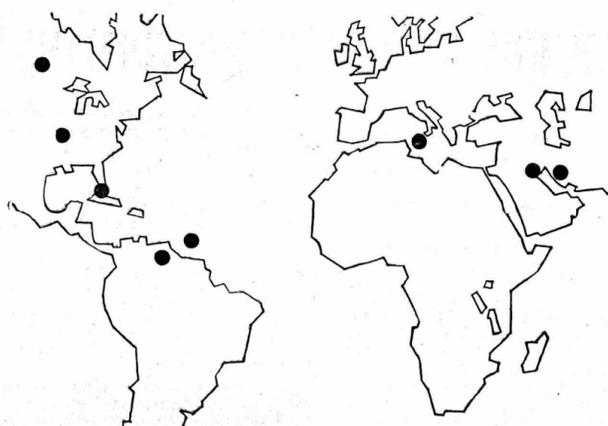
Crucifix Images Médailles
Bibles Bénitiers Tableaux

Mlle Jacob
8, rue de l'Oratoire
Téléphone 5 89 94

A vendre
2 congélateurs américains 300 litres

neufs, — 36° C, thermostat, 5 ans de garantie, la pièce 2000 fr. comptant. Adresser offres écrites à E. K. 2264 au bureau de la Feuille d'avis.

Communication de la Gulf Oil

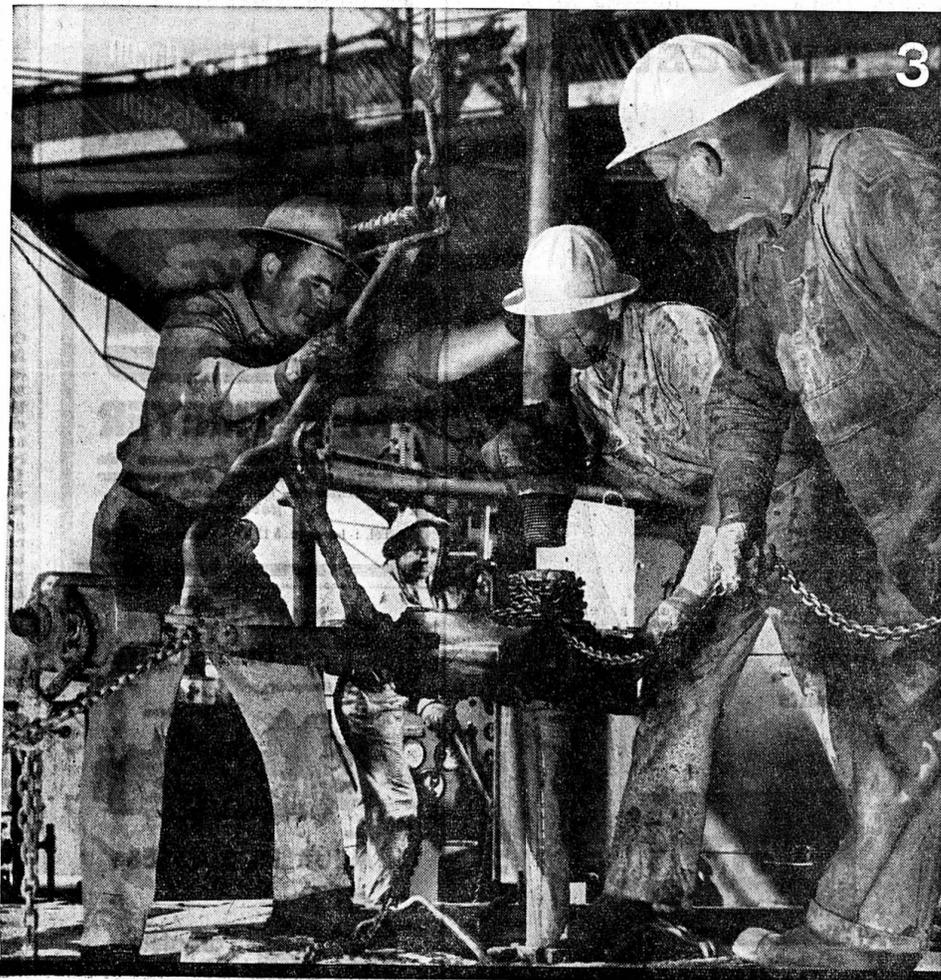


La GULF est l'une des plus importantes sociétés pétrolières du monde. Elle extrait du pétrole dans 19 Etats d'Amérique du Nord, ainsi qu'au Canada, à Koweït, au Vénézuéla et en Sicile.

On peut mesurer la tenacité, l'énergie, le courage et les capitaux qui sont nécessaires dans la recherche du pétrole si l'on considère que sur 9 forages 8 en moyenne sont des fours. On a beau étudier consciencieusement la conformation des couches du sous-sol, c'est seulement le forage qui, en définitive, apporte la preuve positive ou négative. "Oil is where you find it!"

Mais un seul forage coûte en moyenne 800000 francs. Cela signifie qu'il faut donc investir près d'un million de francs avant d'avoir la moindre certitude d'en retirer même une seule goutte de pétrole! Aux Etats-Unis, la profondeur moyenne de forage est de 1200 mètres, mais il existe aussi des endroits où il faut descendre jusqu'à 5000 mètres. On pénètre ainsi dans l'écorce terrestre à une profondeur plus grande encore que l'altitude de nos plus hauts sommets alpins!

GULF OIL (Switzerland) Zurich. Dépôts à Bâle, Berne, Coire, Gossau SG, Lugano, Lausanne, Genève, Sempach, Zurich-Altstetten.



GULF NO-NOX — Superessence — adaptée au climat

LAINES

Jusqu'à épuisement du lot :

Laines de première qualité
fins de séries.

Prix très avantageux

O. BELLENOT 28, fg de l'Hôpital NEUCHÂTEL

A VENDRE, à prix très avantageux, magnifique

FUMOIR

style Renaissance, superbe ensemble (bibliothèque, bureau et fauteuil), exécution cossue et très riche, noyer antique et ronce, très belles sculptures. Exposé actuellement en vitrine. — G. Meyer, Ameublements, Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital, tél. (038) 5 75 05.

Le stylo à bille Parker écrit cinq fois plus longtemps que les stylos à bille ordinaires

◀ VOICI POURQUOI...
La cartouche géante Parker contient beaucoup plus d'encre que les minces recharges habituelles... et quintuple la durée de service. 4 grosseurs de bille à votre choix: extra-fine, fine, moyenne et large.

La cartouche habituelle La cartouche Parker

NOUVEAU! Le porte-stylo avantageux avec stylo à bille Parker — idéal au bureau et chez soi, à partir de fr. 13.50

Stylos à bille Parker de fr. 13.50 à 38.— Cartouche de recharge fr. 3.50

En vente dans toutes les bonnes maisons de la branche

Agence générale pour la Suisse: DIETHELM & CIE S.A., Talstrasse 15, Zurich - Téléphone (051) 25 55 50

La fierté



ADMIRAL
Croydon
salzmann
Sprellson

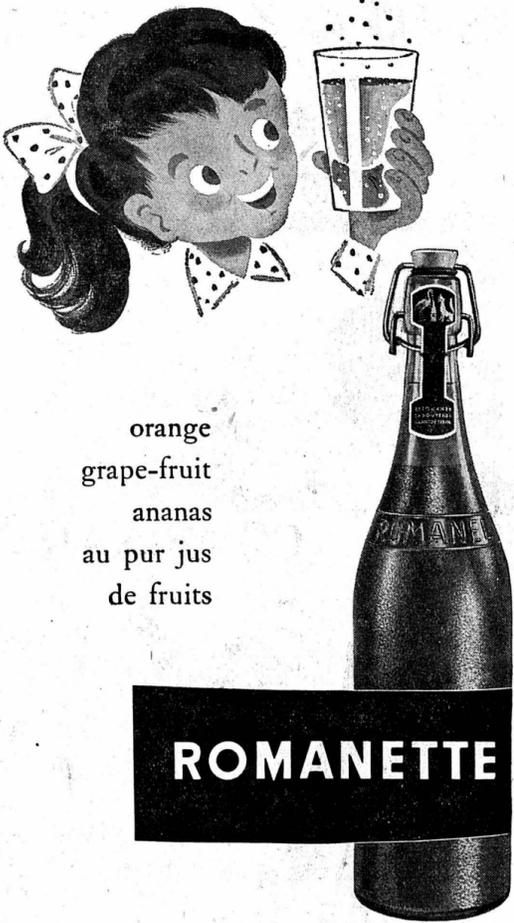
sont les fabricants qui travaillent l'Aquaperl Stoffels en modèles exclusifs. Fierté de porter ces manteaux: fierté pour Madame, fierté pour Monsieur.

de ce manteau mode pour 3 saisons en tissu Aquaperl de Stoffels, c'est sa fibre du plus noble coton. Et c'est en «fibre» déjà, donc avant la filature et le tissage, que l'Aquaperl est teint, en coloris mode solides.



Quelle merveille sous la pluie et sous le soleil!

Ah, que c'est bon !



ROMANETTE

Sansilla en flacon incassable



M. SCHREYER
Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie

Tél. : bureaux 5 17 21 Chantiers 6 55 45

LA MARQUE DISTINCTIVE



des MEUBLES SUISSES :



l'arbalète

La dernière carte des fédéralistes allemands

La lutte de l'ancien pays de Bade, pour recouvrer son autonomie, va entrer dans une phase décisive

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit.

Le 21 mars, 128 députés déposèrent au Bundestag une motion réclamant l'organisation d'un plébiscite sur l'ensemble du territoire de l'ancien pays de Bade, pour donner à ses habitants l'occasion de se prononcer une fois pour toutes sur leur désir de se séparer du Wurtemberg et de retrouver leur précédente autonomie. Ce plébiscite devrait avoir lieu avant le 30 mars 1958.

Un peu d'histoire

Le 19 septembre 1945, le commandant en chef des forces armées américaines en Europe, le général Eisenhower, mettait en vigueur la « proclamation No 2 pour l'Allemagne », créant des circonscriptions administratives à l'intérieur de la zone contrôlée par les Etats-Unis. Cette décision avait naturellement été prise « à l'américaine », c'est-à-dire sans aucun égard pour les réalités historiques qui avaient présidé au découpage des anciens Etats feudataires. Seule la Bavière conservait à peu près ses frontières traditionnelles. Les deux autres circonscriptions (car il ne s'agissait plus que de circonscriptions), la Grande-Hesse et le Bade-Wurtemberg, étaient des créations de pure fantaisie.

Cette décision des Américains touchait le nord du Wurtemberg et du pays de Bade, le sud de ces deux provinces ayant été rattaché à la zone d'occupation française. Les Français, plus soucieux des réalités historiques, se gardèrent d'imiter l'exemple américain et conservèrent un gouvernement wurtembergeois à Tubingue et un gouvernement badois à Fribourg-en-Brigau.

Premiers grincements

Ce partage arbitraire de deux provinces en trois tronçons inégaux ne fut pas du goût de chacun et les premiers grincements ne tardèrent pas à se produire entre Stuttgart et Tubingue d'une part et Fribourg-en-Brigau d'autre part, les deux premiers gouvernements à prédominance wurtembergeoise ne cachant pas leur intention d'annexer purement et simplement le pays de Bade plus faible et d'escamoter le gouvernement de Fribourg. Les arguments des uns et des autres ne manquaient pas de valeur : du côté wurtembergeois on arguait qu'un Etat puissant, englobant tout le sud-ouest de la République fédérale, avait un avenir économique mieux assuré que deux petits Etats ; du côté badois le président du conseil Leo Wohleb — un des rares fédéralistes allemands sincères de cet après-guerre — ré-

tailait sans se lasser qu'il n'y avait aucune raison de sacrifier l'autonomie de son pays et de reconnaître ainsi la validité de mesures primitivement imposées par une autorité d'occupation étrangère.

Le plébiscite truqué

Plus puissant que son voisin, le Wurtemberg finit par imposer sa volonté et ce fut le premier plébiscite du 24 octobre 1950, à caractère uniquement consultatif. L'ancien grand-duché s'y prononça, à une faible majorité il est vrai, contre toute idée de fusion avec le Wurtemberg.

Ce résultat incita les autorités wurtembergeoises et le « Bundestag » à prendre certaines précautions en vue de la votation définitive qui eut lieu le 9 décembre 1951. Les deux provinces furent alors découpées en quatre circonscriptions électorales dont les contours furent tracés de façon que les autonomistes badois fussent infailliblement majorisés par les Wurtembergeois. Le résultat était connu d'avance : la fusion des deux Etats fut décidée « par le peuple lui-même », bien que le 53 % des électeurs badois l'aient refusée ! Le tribunal pour la protection des droits constitutionnels, dont le siège est à Karlsruhe, entérina cette étrange et antidémocratique décision...

Revirement

Avec le retour à l'autonomie complète, la République fédérale put mettre en vigueur l'article 29 de sa Constitution dont les Alliés n'avaient pas voulu pendant l'occupation parce qu'il remettait en question les frontières provinciales imposées par eux au moment de la capitulation. Les Badois bondirent sur l'occasion et 310.000 d'entre eux signèrent les listes d'initiatives qui furent remises à Bonn. En même temps, le « Heimatbund » badois s'adressait une nouvelle fois au tribunal de Karlsruhe pour lui demander de revenir sur sa première décision.

Ce tribunal, contre toute attente, finit par admettre la thèse autonomiste dans un jugement rendu le 30 mai 1956 et disant notamment : « Il ne fait pas de doute que l'ancien Etat de Bade aurait été rétabli depuis longtemps dans ses frontières historiques si sa population avait pu exprimer librement sa volonté ». Le plébiscite aura donc lieu dans les délais légaux en dépit des chicanes juridiques que le gouvernement de Stuttgart paraît d'ores et déjà disposé à soulever.

Vers une campagne disputée

Ce succès des automobilistes badois, car il n'est pas exagéré de parler de succès, ne signifie toutefois pas que la victoire leur est acquise d'avance. Lors du plébiscite de 1951 leur majorité n'avait été, pour le territoire de l'ancien grand-duché, que de 53 % des voix, de sorte que l'on peut s'attendre à voir les centralistes mettre tout en œuvre pour remonter ce léger retard.

Ce sera une épreuve de force entre les vrais Badois fidèles à leurs traditions et tous les clients, grands et petits, du nouveau régime, renforcés en l'occurrence par la foule des réfugiés de l'Est fixés dans le pays sans avoir assimilé les us et coutumes, l'histoire et les aspirations.

Si les fédéralistes perdent cette bataille, ils auront joué leur dernière carte en Allemagne.

Léon LATOUR.



Les familles heureuses sourient...

DURBAN'S

LE DENTIFRICE DU SOURIRE ÉCLATANT

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Epilogue décevant au 10^{me} festival de Cannes

La palme d'or est attribuée au film américain « La loi du Seigneur », « Les nuits de Cabiria » ne reçoit qu'un prix d'interprétation et l'admirable film de Dassin « Celui qui doit mourir » est absent du palmarès !

(De notre envoyé spécial)

Le rideau vient de tomber sur Cannes. Le Palais des festivals a fermé ses portes, vendredi passé, après que, dans un vif tumulte, le vainqueur de ce 10^{me} tournoi international du 7^{me} art eut été proclamé : « La loi du Seigneur », film américain de William Wyler, qui remporta la suprême récompense. Cette histoire d'une famille de « quakers » en proie à un douloureux conflit d'idées pendant la guerre de Sécession, s'est révélée, non seulement par son essence hautement moralisatrice mais également par une mise en scène et une interprétation excellentes, le plus marquant des trois films de la sélection américaine.

Mais (et sur ce point, mon humble avis ne fait que rallier l'opinion manifestée par une partie du jury et une large majorité des « festivaliers ») d'autres œuvres méritaient davantage la fameuse palme d'or : « Celui qui doit mourir », « Les nuits de Cabiria », « Un condamné à mort s'est échappé » et le film polonais « Ils aimaient la vie », pour ne citer que ces quelques titres.

Si Robert Bresson s'est vu attribuer le prix du meilleur réalisateur pour son œuvre, Giulietta Masina, celui de l'interprétation féminine et la bande polonaise, le prix spécial du jury (ces diverses récompenses ayant été remises avec beaucoup de discernement), on ne peut, par contre, qu'éprouver un sentiment de vive amertume en constatant l'absence au palmarès de l'admirable film de Jules Dassin.

Le film soviétique « Le 41^{me} », pour son originalité, que j'ai déjà signalé dans un précédent article, mérite son prix (celui du meilleur scénario), mais il ne saurait en être de même pour le film suédois « Le septième sceau » (second prix

spécial du jury) qui m'a semblé être l'œuvre la plus prétentieuse et la plus lourde d'Ingmar Bergman. Cet échec est d'autant plus surprenant que, maintes fois déjà, ce réalisateur a prouvé les ressources de son talent dans des films tels que : « Törst » (La soif), « Fangelse » (La prison) ou encore « Sommarlek » (Jeux d'été).

En dépit des fastueuses réceptions (celle d'Eden-Roc, en particulier) et du tourbillon de mondaines qui se succédèrent jusqu'au soir de clôture, les dernières projections se déroulèrent sans grand relief. En effet, des œuvres comme « Le toit du Japon », « Faustina » (Espagne), « Don Quichotte » (U.R.S.S.) ou « Les enfants perdus »



Les héros de « La loi du Seigneur »



François Périer et G. Masina dans « Les nuits de Cabiria ».

(Tchécoslovaquie) n'ajoutèrent pas grand-chose à la renommée cinématographique de leurs pays respectifs.

Un cuirassé transformé en « pin-up » !

Si quelques facétieux avaient imaginé la palme du film ennuyeux, ils l'eussent, sans conteste, attribuée à ce « Yangtsee Incident » présenté par la Grande-Bretagne. Et pourtant ce fait divers anglo-chinois, d'une désolante platitude, bénéficia d'une publicité exceptionnelle. En effet, le cuirassé « Birmingham », quitta précipitamment les manœuvres atlantiques en Méditerranée pour venir mouiller dans le port de Cannes et, tandis qu'un bataillon de fusiliers marins en uniformes de gala faisait la haie d'honneur sur le grand escalier du Palais des festivals, les starlettes de service venaient sabler le champagne à bord où, trois jours durant, se déroulèrent de brillantes réceptions. Le « Birmingham Incident » ne tarda pas à prendre le pas sur le « Yangtsee Incident » puisqu'un de mes confrères britanniques qui avait eu le courage de titrer « Cannes transforme notre marine de guerre en pin-up ! » se vit, paraît-il, rappeler à l'ordre de la plus impérative façon.

Ni pire ni meilleur

Quelle leçon tirer de ce 10^{me} festival du film ? Dans l'ensemble, contentons-nous de dire qu'il ne fut ni pire ni meilleur que les précédents. Les décisions du jury semblent n'avoir reflété qu'une faible partie de l'opinion. Mais soyons justes en admettant que la tâche d'établir un palmarès n'est pas toujours facile. Enfin, si cette confrontation internationale du 7^{me} art n'a pas révélé d'impressionnants chefs-d'œuvre, elle a toutefois permis à la majorité des pays participants d'affirmer des dons et des tendances nouvelles aptes à maintenir l'art cinématographique dans les voies parallèles du prestige et de la qualité.

Guy FARNER.

M. René Coty à la fontaine de Trevi

« Qui désire revoir Rome doit jeter une pièce de monnaie dans le bassin de la fontaine de Trevi. » Il n'est pas un visiteur de la Ville éternelle qui ne se plie de bonne grâce à cette coutume. « Je ne quitterai pas Rome sans être allé à la fontaine de Trevi », avait dit M. Coty à M. Gronchi. « Je tiens trop à revenir ici. »

Aussi, profitant d'un des rares moments de liberté que lui laisse un protocole souvent inflexible, le président de la République s'est-il rendu sans escorte officielle dans le quartier populaire où la fontaine dresse sa masse imposante, toujours entourée de flâneurs qui viennent goûter une fraîcheur constante.

Le chef de l'Etat fut aussitôt reconnu, relate le « Figaro », et, com-

me il avait jeté une pièce de monnaie dans le bassin, la foule lui cria qu'il fallait le faire en tournant le dos à la fontaine et en lançant « l'obole » par-dessus son épaule. Souriant, M. Coty s'exécuta, d'abord par-dessus son épaule gauche... mais la foule protesta de nouveau, car c'est par-dessus l'épaule droite que le geste doit être accompli. Une troisième pièce de monnaie alla rejoindre les deux précédentes.

« Si vous me forcez à continuer, vous allez me ruiner », dit M. Coty. Les applaudissements fusaient de toutes parts, les mains se tendaient inlassablement, le président, enchanté de cette spontanéité, eut toutes les peines du monde à regagner sa voiture qui, très lentement, quitta le quartier.

employez

BRYLCREEM

le produit propre pour vos cheveux

- Une formule parfaite pour une chevelure parfaite
- Des huiles pures émulsionnées maintiennent les cheveux sans huiler ni poisser

Dix-neuf contrôles minutieux garantissent la perfection de Brylcreem. Brylcreem est né d'une formule unique, celle qui a créé la mode de la chevelure nette et propre. Avant d'être approuvés par les laboratoires, les éléments qui composent Brylcreem doivent subir 19 contrôles rigoureux. En achetant Brylcreem, vous êtes donc assuré d'obtenir le meilleur produit pour la chevelure qu'ait réalisé la science moderne. Pour présenter bien toute la journée grâce à des cheveux propres et en ordre, rien ne vaut Brylcreem.

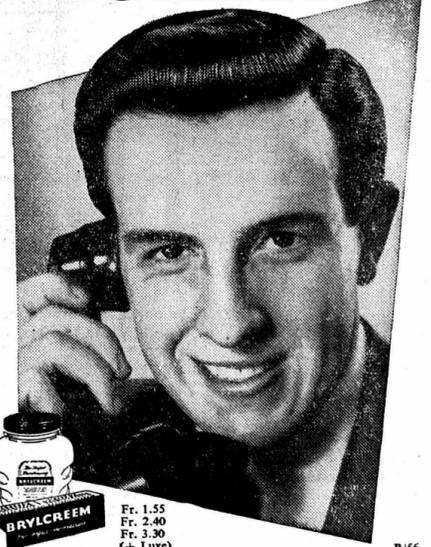
Il donne à votre chevelure son lustre naturel, exempt de toute graisse ; votre cuir chevelu reste propre et sain, sans sécheresse ni pellicules. Avec ses huiles pures émulsionnées et ses précieux toniques, Brylcreem est tout ce qu'il faut à vos cheveux pour leur allure et leur santé. Dès aujourd'hui, employez Brylcreem.

RIEN D'HUILEUX - RIEN DE COLLANT

émulsionné, fixe les cheveux proprement

60 MILLIONS DE TUBES ET DE POTS VENDUS CHAQUE ANNÉE !

Importateur : Barbezat & Co., Fleurier/NE



Fr. 1.55
Fr. 2.40
Fr. 3.30
(+ Luce)

B/56

Samedi 25 mai, à 20 h. 30

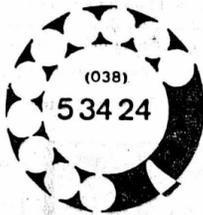
Croisière dansante Défilé de mode

à bord du « Neuchâtel »

Taxe d'entrée Fr. 2.50, billets en vente dès aujourd'hui chez MODES MARGUERITE, 15, rue de l'Hôpital, 1er étage et chez CHÉDEL, 11, rue Saint-Maurice, 1er étage

Avant de choisir
votre machine
à coudre
ne manquez pas
de téléphoner

chez **Wettstein**



Nos permanentes

Jenny
Grand-Rue 12
5 15 24

extrêmement soignées, basées sur une coupe impeccable, donnent aux coiffures 1957 si gracieuses, souples et volume.

Le cadeau venant de la boutique fait plaisir
Céramiques Trésor 2

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1282, Berne.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Assemblées générales réglementaires des assurés

MM. les assurés du district de Boudry sont convoqués en assemblée générale

le jeudi 23 mai 1957, à 20 h. 15,

à Boudry, hôtel de ville, salle du tribunal, avec l'ordre du jour suivant :

- Communications de la direction sur l'activité de la Caisse au cours des années 1953-1956 ;
 - Nomination du comité de district pour la période du 1er juillet 1957 au 30 juin 1961 ;
 - Propositions à soumettre à l'administration de la Caisse en vue de l'amélioration et du développement de l'institution.
- L'assemblée générale du district est composée (article 8 du règlement d'exécution) :
- des assurés du district au bénéfice d'une assurance individuelle et porteurs de leurs polices ou de leurs derniers carnets de quittances de primes,
 - des représentants des assurances de groupes et des représentants des caisses ou des institutions réassurées.

Toute société, entreprise commerciale ou industrielle, caisse ou institution de retraite ou de prévoyance qui a assuré collectivement ses membres, ouvriers ou employés à la Caisse cantonale ou qui est réassurée auprès d'elle a le droit d'être représentée par deux délégués à l'assemblée de son siège.

Les sociétés qui ont des sections dans plusieurs districts du canton peuvent être représentées à chacune de ces assemblées, dans la même limite.

Tout assuré individuel a droit à une seule voix (article 13 du règlement d'exécution). Il en est de même pour les représentants des assurances de groupes et pour les représentants des caisses ou des institutions réassurées.

La représentation conventionnelle d'un assuré individuel n'est pas admise.

Le directeur de la Caisse cantonale d'assurance populaire
Jean KREBS.

Société des voyages académiques

Lausanne, 6, Grand-Chêne - Tél. (021) 22 22 38

Invitation à la conférence de M. J. BOUDRY, professeur CCC, Lausanne :

Grèce - Constantinople

(avec clichés en couleurs)

vendredi 24 mai, à 20 h. 30, à l'Aula de l'université

ENTRÉE GRATUITE

La Pizza napolitaine au Pavillon



Auto - Camion - Autocar
Champ-Bougin 34
Tél. 5 73 30 - Neuchâtel

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, rue de l'Immobilier 5. Tél. 5 49 48.



Terreaux 7
Seul restaurant à Neuchâtel délivrant les bières de la Brasserie du Saumon, Rheinfelden



NOUS SOMMES LÀ
Contre la pluie et les COURANTS D'AIR adressez-vous en toute confiance à **HERMÉTAIR**
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

COUVREUR Paul ROBERT
Vauseyon 14 Tél. 5 47 58
REVISION, MONTAGE ET CRÉPISSAGE DE CHEMINÉE
PEINTURE DE LA FERBLANTERIE

Le menuisier ébéniste
Tous travaux du bâtiment et d'entretien Agencement d'intérieur et de magasin Meubles sur commande et toutes réparations

L. RITZ & FILS
Ecluse 72 Tél. 5 24 41
Devis sur demande

Stoppage artistique
Stoppage invisible sur tous vêtements, accros, déchirures, mites, brûlures, etc., Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures

Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78
Expéditions à l'étranger

APPAREILLAGE FERBLANTERIE
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires - Coq-d'Inde 24
Tél. 5 20 56

LE COUVREUR WILLY VUILLEMIN
Evole 33 Tél. 5 25 75
Tous travaux de couverture - Tuiles - Ardoises - Eléments - Réfection des cheminées et vernissage de la ferblanterie - Toitures plates - Ciment ligneux

Vélos
Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio
RADIO MÉLODY
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHÂTEL
installe, répare soigneusement et à prix avantageux tout appareil de RADIO et de TELEVISION
Se rend régulièrement dans votre région

AMIES DE LA JEUNE FILLE

Vente de pochettes et chocolat

jeudi 23, à la place Pury



Vente par les maisons d'eaux minérales et d'alimentation

ETUDE Denise Berthoud
AVOCAT
Bureaux transférés
rue des Epancheurs 9



Cerlier au bord du lac de Biemme

TIR DE JUBILÉ

du 29 mai au 3 juin 1957

Dotation : Fr. 30,000.—. Concours de groupes Magnifique insigne sur 4 cibles dotées de beaux prix en espèces et en nature

Amis tireurs, profitez de l'occasion pour visiter le plus beau coin au bord du lac de Biemme. La cantine, tenue en régie, située tout près du stand, vous attend. Vous y trouverez des vins de qualité et de délicieux « quatre-heures ».

Le comité d'organisation.



Si à la fin de la journée vous avez les pieds fatigués, enflés ou douloureux, faites-les examiner :

JEUDI 23 MAI
de 9 heures à 18 heures

un spécialiste BIOS sera à votre disposition pour s'entretenir avec vous de l'état de vos pieds. Cette consultation vous est offerte à titre gracieux par la maison BIOS. Profitez donc de l'occasion qui vous est présentée ! N'oubliez pas que seuls de bons pieds sont à même d'effectuer le travail journalier que nous exigeons d'eux.

Chaussures J. Kurth S. A.

3, rue du Seyon, NEUCHÂTEL



VACANCES EN ITALIE

Pension EDEN, VISERBA di Rimini

Tout confort. Accès direct à la plage. Saison 1100 à 1500 liras. 15 juillet-25 août 1700 liras. Tout compris.

Gérance : BORALLI CECILIA.



Nous vous proposons

notre splendide

COMBINAISON

BRIGITTE

en PERLON OPAQUE

dans de nouveaux coloris

CORAIL, BLEU

et aussi en BLANC

Son buste de forme Empire est garni de plissé et de dentelle et le jupon est rehaussé d'un large plissé très élégant.

Du 40 au 46 **1780**

Modèle similaire en nylon suisse **1280**

Combinaison en nylon opaque, forme soutien-gorge **1980**

AU LOUVRE

Remarquez notre vitrine spéciale

PRÊTS

de 300 à 2000 francs sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Services de Prêts S.A. Lueinge 16 (Rumine), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Actions et obligations suisses et étrangères

Négociations aux meilleures conditions

NEAC S. A.

Tél. (022) 32 16 10
1, place Saint-Gervais
Genève

Bulletin mensuel gratuit

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Connaisseur du lac cherche à louer

BATEAU

de 5 à 8 places, avec ou sans motogodille, du 7 au 13 juillet inclus. Toutes garanties. Offres sous chiffres TR 2355 au bureau de la Feuille d'avis.

Écrivez Baux à loyer EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Vivons souriants



Vite un excellent café descendons

au 21

le bar en vogue sous l'Apollo

GEORGES GARCIN

Personnes âgées, retraités, rentiers, etc.

Si vous cherchez un endroit calme pour jouir d'une vieillesse heureuse, parce que :

- vous vous trouvez seuls,
- il ne vous est plus possible de vaquer à vos travaux journaliers,
- vous désirez vous fixer dans une maison agréable et y trouver une ambiance familiale et tranquille, ou
- effectuer un séjour de repos, convalescence, etc., le

HOME MIXTE « BELLEVUE »

Fondation Hermann Russ

Maison de retraite pour personnes âgées dont l'état de santé ne nécessite pas de soins spéciaux

LE LANDERON (Neuchâtel)

au bord du lac de Biemme

vous accueillera avec plaisir

Belle situation - Vue - Confort
Altitude 440 mètres sur mer - Tranquillité
Cuisine bourgeoise variée - Conditions intéressantes

Pour renseignements et conditions, s'adresser à la Direction, le Landeron, Tél. (038) 7 93 37

FOFAG, Fabrique de la Forsanose, Volketswill/ZH



Philippe, tiens-toi droit !

Ce rappel bien intentionné ne suffit malheureusement pas! Votre enfant - garçon ou fille - a-t-il le dos mou et a-t-il tendance à se tenir voûté? Voilà un signe indubitable qu'il lui manque certaines substances constitutives indispensables pendant la croissance.

Il ne suffit donc pas de répéter « Tiens-toi droit! » Il faut encore aider aux jeunes gens et jeunes filles à triompher sûrement des dangers de l'adolescence. Le jeune organisme n'a pas besoin seulement de nourriture pour subsister mais il lui faut aussi un surplus de substances nutritives pour son développement correct et ce surplus, c'est la Forsanose qui l'apporte

Chaque jour au petit déjeuner, un délice!
En vente partout



Forsanose Source d'énergie no 1

Riches en vitamines B₁ et D

NOUVEAU **Star** VICTORIA

VÉLOMOTEUR **3** VITESSES

super-luxe

Agence officielle à Neuchâtel
Madame **G. CORDEY**
Place Purry 9
Ecluse 29

... et dans tous les VES-PA Services de Suisse
Grandes facilités de paiement

Modèle super-luxe 3 vitesses 899.-
Modèle Luxe 2 vitesses 799.-

Importateur: MOVED S.A., Zurich-Graub.

Tous les jours

filets de perche au beurre

Restaurant-boucherie **du Raisin**
CORTAILLOD
Tél. 6 44 51

A vendre

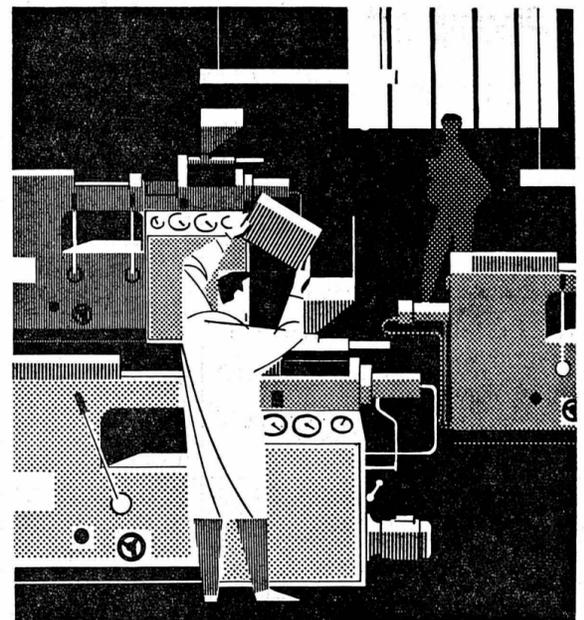
une lessiveuse 80 litres

chauffage électrique, 7 kW., comme neuve, 600 fr. comptant. Adresser offres écrites à F. L. 2265, au bureau de la Feuille d'avis.

Parasol en tous genres

PARASOLS beau coloris, modernes

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL



On n'arrête pas le progrès

L'homme pense, la machine agit. Dans l'industrie des matières plastiques, toutes les presses à injection modernes sont entièrement automatiques. C'est l'utilisation de la force hydraulique qui, une fois de plus, permet de vaincre la fatigue et l'usure des parties mécaniques et d'accroître la précision et le rythme de la production.

PALACE

Tél. 5 56 66

Une adorable histoire toute de fraîcheur et de spontanéité, admirablement interprétée par

ROBERT LAMOUREUX

BETSY BLAIR

avec

Raymond BUSSIÈRES
Julien CARETTE
Jacques CASTELLO
Jacques DUBY
Pauline CARTON

UN FILM
IRRÉSISTIBLEMENT DROLE,
PÉTILLANT COMME UNE
COUPE DE CHAMPAGNE

Dès aujourd'hui, à 15 heures
EN PREMIÈRE VISION



★
1 1/2 HEURE
de
GAÏÉTÉ ASSURÉE

RENCONTRE A PARIS

Tous les soirs
à 20 h. 30

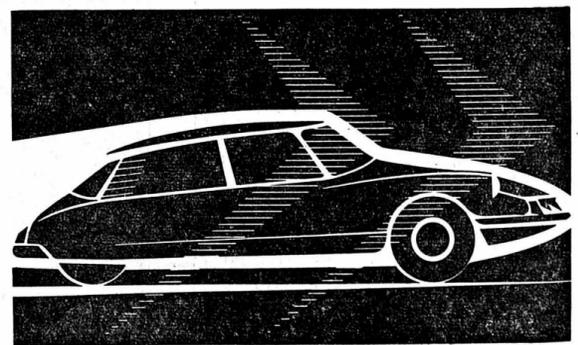
Moins de 16 ans
non admis

Samedi et dimanche
2 matinées à 15 h. et 17 h. 30
Mercredi à 15 heures

Dès 20 h. 15, mise en vente
des billets retenus non retirés

**C'était simple...
mais Citroën
y a pensé**

Les 15.000 DS 19 qui sillonnent les routes du monde entier ont également un équipement hydraulique perfectionné. Mais au lieu d'agir sur les freins comme dans toutes les voitures actuelles, il assure en outre les commandes principales. Direction - embrayage - changement de vitesses - freins - sont « assistés » par un système hydraulique. La DS 19 « travaille » toute seule pour le bien-être et le confort de ses usagers. Un système air et huile dit hydropneumatique remplace même les ressorts de suspension par des coussins d'air, 10 fois plus souples que des ressorts en acier. La carrosserie de la DS 19 s'équilibre d'elle-même à hauteur constante du sol, QUEL QUE SOIT le nombre des passagers. Ces derniers n'éprouvent plus les désagréments de la circulation routière: cahots, roulis, tangage etc...; la DS 19 leur procure la sensation agréable de planer au ras du sol. Pour vous convaincre de son confort et de son étonnante tenue de route: interrogez ceux qui roulent sur DS 19; ils vous conseilleront de demander un essai.



Citroën S.A. GENÈVE

NEUCHÂTEL: Garage Apollo et de l'Évole S.A.
BIENNE: P. Lehmann, Seeland-Garage; LA CHAUX-DE-FONDS: Grand garage des Montagnes S.A.; FRIBOURG: Piller & Fils; LAUSANNE: Garage Saint-Paul; PORRENTUY: Mme J. Montavon, Garage de la Gare; SION: A. Gschwend, Garage Moderne; VEVEY: Garage Saint-Christophe S.A.; YVERDON: Garage du Nord, Marcel Cordey.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le cabinet de M. Guy Mollet renversé

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'ultime débat

La dernière phase de la discussion financière s'est déroulée en trois temps. Le premier a vu se succéder les explications de vote. Il a d'abord été sans intérêt, chacun sachant d'avance que la S.F.I.O., le M.R.P., les radicaux dissidents et les gaullistes soutiendraient le cabinet et que les communistes lui refuseraient la confiance.

M. Mollet irrite les modérés

Deuxième temps. Le président du Conseil répond aux orateurs. Son discours débute bien lorsqu'il évoque l'Algérie et Suez, mais il finit mal quand il aborde les problèmes intérieurs. La conviction fait place à la lassitude, et la lassitude fait place à l'irritation. M. Guy Mollet refuse aux modérés l'engagement que ceux-ci lui demandaient de prendre de ne faire aucune dépense nouvelle en plus des impôts Ramadier.

du Conseil donne l'impression de «jouer battu». Les péroratoires tombent à plat quand il rappelle que la confiance demandée à l'ensemble de la politique du cabinet, Algérie et Suez compris, l'Assemblée (et la droite surtout) reste de glace.

La partie est dès lors terriblement compromise et la crise donnée au début de l'après-midi comme possible, apparaît à ce moment inévitable. A 18 h., la séance est suspendue pour permettre aux groupes de délibérer. Que vont faire les indépendants ? Leur réponse arrive peu avant 20 heures. Dans leur grande majorité, ils refusent la confiance à M. Guy Mollet. L'intérêt se déplace vers les radicaux modérés. Leur attitude est plus nuancée, l'abstention générale est décidée, étant entendu que les ministres pourront apporter leur suffrage personnel à M. Guy Mollet. Cette fois-ci, il n'est plus possible de nourrir d'illusions. A moins d'un miracle — les miracles sont rares au Palais-Bourbon — M. Guy Mollet est condamné.

21 heures. Troisième et dernière phase. La séance reprend. On vote par appel nominal. Le dépouillement commence et peu à peu la silhouette du scrutin se dessine. M. Guy Mollet est battu. La France n'a plus de gouvernement et M. René Coty n'ira pas à Washington.

La crise sera difficile à dénouer

La 22e crise ministérielle depuis la libération est maintenant ouverte. Elle sera sans aucun doute très difficile à dénouer, l'expérience ayant prouvé que dans cette législature tout ou moins, il est impossible de constituer un gouvernement sans inclure les socialistes dans la majorité.

Écartée du pouvoir dans des conditions qu'elle considère comme «moralement inacceptable», la S.F.I.O. va certainement durcir ses positions. Il faudra payer très cher son appel à une quelconque combinaison ministérielle. Les impôts refusés hier ne pourront plus être longtemps différés et l'on peut se demander en toute bonne foi et raison si, en exécutant M. Guy Mollet, les modérés n'ont pas fait un marché de dupes et remporté une victoire à la Pyrrhus puis, replacé dans son contexte politique, l'opération doit en bonne logique entraîner le départ de M. Robert Lacoste de son poste d'Algérie... C'est-à-dire aboutir à un échec exactement contraire à ce que souhaitait l'immense majorité des élus du centre-droit. Quelle anarchie... M.-G. G.

La confiance n'est pas refusée constitutionnellement

PARIS, 22 (A.F.P.). — A la reprise de la séance à l'Assemblée nationale, le président Le Troquer donne connaissance des résultats du scrutin sur la question de confiance: nombre de votants 463; majorité constitutionnelle 298; voix pour 213; voix contre 250. En conséquence, la confiance n'est pas refusée constitutionnellement au cabinet — il y faudrait 298 voix, majorité absolue — mais le projet de loi n'est pas adopté.

Le shah d'Iran et l'impératrice Soraya à Madrid

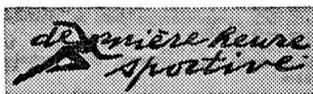
MADRID, 21 (A.F.P.). — A leur descente d'avion, le shah et l'impératrice Soraya ont été accueillis par le chef de l'Etat espagnol et Mme Carmen Polo de Franco, tous les membres du gouvernement et de nombreuses personnalités espagnoles.

Après avoir passé en revue les troupes qui lui rendaient les honneurs, le shah ainsi que tous les autres membres du cortège sont partis pour la capitale, où sur la place Christophe-Colomb, le maire de Madrid, M. Finat, comte de Mayalde, a souhaité la bienvenue aux souverains. Le shah et l'impératrice ont été reçus au palais du Pardo par le général Franco.

La reine Juliana à Stockholm

STOCKHOLM, 21 (Reuter). — La reine Juliana et le prince Bernhard des Pays-Bas sont arrivés mardi matin à Stockholm à bord du croiseur «De Zeven Provinciën» pour un voyage officiel de trois jours en Suède.

Deux cents appareils de l'aviation militaire royale suédoise s'étaient rendus à leur rencontre par un temps superbe et les ont escortés jusqu'à la capitale. A leur arrivée au port de Stockholm, les hôtes royaux sont montés aux côtés des souverains suédois dans des automobiles découvertes et se sont rendus au milieu des acclamations de la foule au palais royal.



Bobet a risqué de perdre son maillot rose au «Giro»

Quatrième étape et quatrième victoire étrangère au 40me Tour d'Italie qui poursuit sa ronde folle sur les routes de la Péninsule. Grâce à André Vlaeyen, l'équipe de Belgique vient d'enlever une seconde victoire d'étape, tandis que Louison Bobet, de justesse il est vrai, a conservé le maillot rose de leader que visait l'Italien Nino Defilippis.

Comme les précédentes, cette étape a débuté à un rythme infernal. Après une série de tentatives, le Belge Van Nitsen, le Français Le Ber, l'Espagnol Iturrit, le Hollandais van der Brekel et les Italiens Gaggero, Mori et Bruni faussaient compagnie au peloton peu après San Nicolò Ferrarese (km. 17). Conjuguant parfaitement leurs efforts, les sept hommes augmentaient progressivement leur avance.

Peu après Lugo, les hommes de tête étaient rejoints par le peloton qui passait groupé à Faenza (km. 108) où avait lieu le ravitaillement. L'Italien Buratti, qui la veille avait fait une chute, abandonnait avant Forlì au moment même où Ferlenghi tentait l'échappée, suivi à quelques dizaines de mètres par Janssens, Assirelli et Boni. Toutefois, cette tentative n'avait aucun succès et le peloton se reformait.

Pour peu de temps car à Forlìmpopol (km. 131), vingt hommes, parmi lesquels Impanis, Janssens, Vlaeyen, Donker, Voorting, Defilippis, Nencini, Grassi partaient du peloton et, à Cesena, neuf kilomètres plus loin, précédaient le gros de la troupe de 1'28". A Rimini, le retard du peloton était passé à 1'52" et Nino Defilippis était maillot rose.

Bobet, mis au courant de la situation, prenait lui-même la direction de la chasse. A Riccione, à onze kilomètres de l'arrivée, le groupe de tête avait porté son avance à 1'55". Toutefois, dans les tout derniers kilomètres, grâce au travail accompli par Bobet au sein du peloton, l'écart diminuait et le peloton, qui présentait 1'42" après l'arrivée des premiers, facilement battus au sprint par Vlaeyen.

Louison Bobet conservait ainsi la première place du classement général.

Classement de la quatrième étape, Ferrare - Cattolice (190 km.): 1. Vlaeyen, Belgique, 4 h. 32' 11" (moyenne, km. 893); 2. Cassano, Italie, 4 h. 32' 20"; 3. Massocco, Italie, 4 h. 32' 21"; 4. Nencini, Italie, 4 h. 32' 22"; 5. Ferlenghi, Italie, 4 h. 32' 23"; 6. Ulliana, Italie, 4 h. 32' 24"; 7. Pallarini, Italie, 4 h. 32' 25"; 8. Grassi, Italie, 4 h. 32' 26"; 9. Defilippis, Italie, 4 h. 32' 27"; 10. Sabbadini, Italie, 4 h. 32' 28"; 11. Moresi, Suisse, 4 h. 32' 29"; 12. Impanis, Belgique, 4 h. 32' 30"; 13. Voorting, Hollande, 4 h. 32' 31"; 14. Assirelli, Italie, 4 h. 32' 32"; 15. Pisciogli, Italie, 4 h. 32' 33"; 16. Carlesi, Italie, tous même temps que Vlaeyen; 17. Donker, Hollande, 4 h. 32' 34"; 18. Ciampi, Italie, 4 h. 32' 35"; 19. Boni, Italie, même temps; 20. Janssens, Belgique, 4 h. 32' 36"; 21. Maule, Italie, 4 h. 32' 37"; 22. Albani, Italie, gagnant le sprint du peloton, comprenant tous les autres coureurs, dans le temps de 4 h. 33' 53"; sauf l'Espagnol José Serra (4 h. 34' 22") et l'Italien Giuseppe Buratti, qui a abandonné.

Classement général: 1. Bobet, France, 13 h. 28' 40"; 2. Defilippis, Italie, 13 h. 28' 48" (à 8"); 3. Pobiet, Espagne, 13 h. 29' 07" (à 27"); 4. Gaul, Luxembourg, 13 h. 29' 17" (à 37"); 5. Formara, Italie, 13 h. 29' 29" (à 49"); 6. Nencini, Italie, 13 h. 29' 30" (à 50"); 7. Fabbrì, Italie, 13 h. 29' 38" (à 58"); 8. Impanis, Belgique, 13 h. 29' 48" (à 1' 08"); 9. Carlesi, Italie, 13 h. 29' 58" (à 1' 18"); 10. Voorting, Hollande, 13 h. 30' 03" (à 1' 23"); 11. Gemliniani, France, 13 h. 30' 14" (à 1' 34"); 12. Balidani, Italie, 13 h. 30' 32" (à 1' 52"); 13. Rolland, France, 13 h. 30' 56" (à 2' 16"); 14. Janssens, Belgique, et Boni, Italie, 13 h. 31' 03" (à 2' 23"); 16. Moser, Italie, 13 h. 31' 06" (à 2' 26"); 17. Favero, Italie, 13 h. 31' 09" (à 2' 29"); 18. Gismondì, Italie, 13 h. 31' 22" (à 2' 42"); 19. Maule, Italie, 13 h. 31' 24" (à 2' 44"); 20. Barbotin, France, 13 h. 31' 30" (à 2' 50").

APOLLO Aujourd'hui à 17 h. 30 DERNIER JOUR du film français Il est minuit, docteur Schweitzer Enfants dès 12 ans

Le réquisitoire du procureur général au procès Montesi à Venise

Piccioni est manifestement honnête et Anna-Maria Caglio a menti

VENISE, 21 (A.F.P.). — Le procureur général au procès Montesi, Me Palminteri, a repris hier matin son réquisitoire devant un public réduit à une vingtaine de personnes. Les principaux accusés: MM. Piccioni, Montagna et Polito étaient présents. Le collège des avocats de la défense était au complet.

Après avoir réaffirmé qu'aucun indice ne peut être retenu prouvant que M. Piccioni connaissait Wilma et se trouvait à Torvajana l'après-midi du 19 avril 1953, le procureur recherche s'il n'y a pas d'autres éléments d'où l'on puisse déduire une «certaine responsabilité» dérivant de rapports entre Piccioni et la jeune fille. Le premier élément qu'il examine est le témoignage d'Anna-Maria Caglio, maîtresse de Montagna, l'accusatrice numéro un, sur laquelle, dit Me Palminteri, une grande partie de l'affaire est bâtie.

Pas d'éléments à la charge de Piccioni

Ainsi, après avoir reconnu qu'il n'existe pas d'indice probant pour croire que Piero Piccioni et Wilma Montesi se connaissent et encore moins que les deux jeunes gens se trouvaient ensemble à Torvajana, et après avoir rendu leur valeur aux accusations de la Caglio, le procureur général conclut que Piero Piccioni ne peut être en aucune façon tenu pour responsable de la mort de Wilma Montesi.

Le procureur général marque un temps d'arrêt. Le silence qui règne dans la salle du tribunal est tel que l'on peut entendre le clapotis de l'eau du canal en contre-bas. Sa voix prend un accent solennel pour dire: «Il me semble que j'ai démontré qu'à l'égard de Piccioni il n'y a absolument pas de preuve directe ou indirecte. Le ministère public doit veiller à l'application de la loi: en demandant la condamnation ou l'acquiescement. C'est donc avec une honnêteté absolue que je déclare, messieurs les juges, que je ne suis pas arrivé à trouver le moindre élément à la charge de Piero Piccioni». Après un nouveau silence, M. Palminteri ajoute: «La manifeste honnêteté de Piccioni m'a rendu d'autant plus sévère que je ne voulais pas me laisser soupçonner de partialité. Cette sévérité, messieurs les juges, vous donne la mesure de ma conviction, de ma pleine et entière conviction».

celle qui a cru pouvoir impunément jouer au grand accusateur dans un procès en partie basé sur ses faux témoignages. Elle a menti, précise-t-il, lorsqu'elle a affirmé que Piccioni et Montagna se seraient rendus le 29 avril au soir chez le chef de la police Favone; lorsqu'elle a dénoncé un trafic de stupéfiants sans aucun fondement; lorsqu'elle a accusé des personnalités comme le général Galli, le préfet Pavone, le procureur de la République Siguroni. Quant aux «orgies de Capocotta», elles n'ont jamais existé que dans son imagination. La liste des déments infligés, preuves en main, à la Caglio est encore longue, elle est accablante pour

M. Gomulka se montre ferme à l'égard des stalinistes

«Ceux qui sapent l'unité du parti sont passibles de sanctions sévères»

PARIS, 21 (A.F.P.). — «Pour bien remplir sa mission en tant que force dirigeante du pays, le parti doit avant tout surmonter les hésitations idéologiques et la confusion politique qui se sont manifestées dans ses rangs» déclare la résolution adoptée par le comité central du parti ouvrier (communiste) polonais, à l'issue de sa 9me session plénière, dont l'agence polonaise «P.A.P.» a diffusé le texte avec 48 heures de retard.

Proclamant la fidélité de la direction du parti au programme d'octobre dernier, et rejetant «le dogmatisme et le sectarisme qui ont fait beaucoup de mal au pays», la résolution ajoute que «dans la situation présente, c'est le révisionnisme qui constitue le danger idéologique le plus grave pour le parti, car il sème le doute parmi les militants quant à la justesse de l'édification du socialisme».

Il faut combattre le danger réactionnaire

La résolution souligne d'autre part la nécessité de combattre «le danger réactionnaire» et affirme que le principal objectif du comité central «est de renforcer la démocratie populaire en élargissant sa base sociale, grâce à une participation plus large des masses à l'exercice du pouvoir». Mais, poursuit la résolution, le parti reste opposé à l'octroi de libertés démocratiques aux ennemis du régime. Stigmatisant alors «le communisme national inventé par la propagande impérialiste afin de semer la discorde dans les pays socialistes», la résolution affirme que «l'interprétation nationale donnée au terme de souveraineté nationale est contraire à la solidarité internationale et à l'alliance polono-soviétique».

Le comité central souligne ensuite, à propos de la normalisation des rapports entre l'Eglise et l'Etat, que «la large tolérance religieuse mise en vigueur ne saurait s'accompagner d'intolérance à l'égard des non-croyants» et espère que le clergé adoptera «une attitude plus compréhensive à l'égard des intérêts de la nation et de l'Etat populaire».

Des sanctions pour ceux qui sapent l'unité du parti La résolution s'élève ensuite contre les tentatives de créer des groupes

APOLLO Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30 DERNIER JOUR du film: FAR WEST MODERNE Le fond de la bouteille Cinémascope ■ Couleur de luxe Parlé français

Traversée record de l'Atlantique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'aviateur américain espérait couvrir la distance de New-York au Bourget en 6 h. 30 environ. Il avait fallu à Lindbergh, en 1927, 33 h. 30 pour relier New-York à Paris.

L'exploit a été renouvelé Malgré les mauvais temps qu'il a rencontré tout au long de son voyage, le «Spirit of Saint-Louis II» s'est posé sur la piste du Bourget mercredi soir après avoir traversé l'Atlantique en 6 h. 40 min. environ.

Renouvelant l'exploit de Lindbergh trente ans après, et battant tous les records de traversées transatlantique, le major Robinson Risner s'est présenté au-dessus de l'aérodrome du Bourget, pour chronométrage, à 18 h. 10 G.M.T.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Résultat définitif des élections municipales

La liste unique a recueilli 99,12% des suffrages

PRAGUE, 21 (A.F.P.). — Le ministère de l'intérieur a rendu public, mardi soir, les résultats définitifs des élections municipales qui se sont déroulées dimanche dans toute la Tchécoslovaquie. La participation électoraliste a atteint 99,26% en tout. La liste unique du front national a recueilli 99,12 pour cent des suffrages. En 1954, lors des dernières élections municipales, la liste unique avait obtenu 93,6 pour cent. La participation électorale alors était de 98,3 pour cent.

FRANCE

Le Chincom siège à Paris

PARIS, 21 (Reuter). — Les travaux de la sous-commission pour la surveillance du commerce avec la Chine populaire, formée de quinze Etats, ont commencé mardi à Paris. On prétend que la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et le Japon désiraient la levée de l'embargo et seraient prêts à aller seuls de l'avant si la sous-commission ne parvenait pas à une entente. Les Etats-Unis proposeront un projet de compromis.

Cinéma des ARCADES DERNIER JOUR Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30 du remarquable et passionnant film réalisé et dirigé par GERARD PHILIPPE Les aventures de Till l'espiègle Enfants admis dès 14 ans 5 78 78

Informations suisses

RÉUNI À LA NEUVEVILLE Le Rassemblement jurassien a décidé de lancer une initiative cantonale pour la création d'un canton du Jura

Le Rassemblement jurassien a tenu dimanche à la Neuveville son congrès annuel en présence de 250 personnes. Un cortège, conduit par «La Baguette» de Neuchâtel, défila en ville avant de se rendre à l'hôtel du Faucon. Les opérations statutaires furent rapidement menées par le président, M. Roger Schaffter. Le Rassemblement compte 141 sections à la suite de l'admission de cinq nouvelles sections.

Après l'adoption des différents rapports et le comité central fut réélu dans la composition suivante: MM. Francillon, président; Béguelin, secrétaire général; Jardin et Gigandet, secrétaires adjoints; Membres, caissier; Schaffter, président des assemblées.

Puis le président présenta l'objet principal à l'ordre du jour, soit le lancement d'une initiative cantonale. Cette dernière demande l'organisation d'une consultation populaire dans le Jura, dans le délai d'un an de l'acceptation de l'initiative par le peuple. Lors de cette consultation, le peuple jurassien sera appelé à se prononcer sur l'élection

Le conflit Cadhor-F.H. Le Conseil fédéral appelé à trancher le différend

On se souvient que lors de la conférence qui réunissait à Berne des délégués de la F. H. et de Cadhor, sous les auspices du département de l'économie publique Cadhor avait accepté de signer en certains détails l'engagement de se soumettre au principe de la convention, à l'exception des clauses qui laissent apparaître l'adhésion de ses membres à la F. H. Cette position était en contradiction avec la position des Délégués réunis qui demandaient à Cadhor de signer la convention jusqu'à la fin de l'année, date à laquelle la démission de ses membres deviendrait effective, quitte à reprendre le problème au 1er janvier 1958 si la F. H. n'avait pas opéré les réformes qui s'imposent. Cadhor avait rétorqué que ses membres voulaient s'engager pour les deux ans de la convention collective, mais refusant de reconnaître l'autorisation des Délégués réunis, puis six délégués F. H. en font partie. Cadhor déclarait prendre l'engagement vis-à-vis d'Ebauches S. A. et d'UBAH de respecter les termes même de la convention.

Cette proposition d'engagement a été soumise aux Délégués réunis, lesquelles ont déclaré qu'elle n'était pas conforme à leur propre proposition et qu'elles ne pouvaient pas revenir en arrière.

Un nouvel entretien a eu lieu lundi à Berne à ce propos, mais il n'a abouti à aucune proposition transactionnelle, chacun restant sur ses positions. Dans ces conditions, nous croyons savoir que le département de l'économie publique met au point un texte qui devrait permettre au Conseil fédéral de trancher le débat. On sait que Cadhor demande que des mesures soient prises en vertu de l'article 4 alinéa 6, en vue de faire lever le boycott dont ses membres sont l'objet depuis qu'ils ont démissionné de la F. H.

Ce qui est peut-être le plus regrettable dans cette affaire, c'est que si le Conseil fédéral accepte de donner un statut spécial à Cadhor, d'autres fabricants (point n'est besoin de préciser lesquels) risquent de démissionner à leur tour de la F. H. et de présenter des requêtes semblables. Ce serait alors l'éclatement de la F. H. que ne désirent ni Cadhor, ni bien entendu les Délégués réunis et le département de l'économie publique.

Il s'agit donc bien plus d'un problème gouvernemental que d'une simple question juridique, et il ne faudrait pas que pour une question de forme, on favorise le désordre dans l'industrie horlogère.

La démission de M. Landis

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Manque de critères solides

Faut-il rappeler que la loi sur l'agriculture proclame d'emblée la nécessité «de conserver une forte population paysanne et de faciliter l'approvisionnement du pays en assurant ou en encourageant la production agricole»? Voilà le principe sur lequel les paysans fondent toutes leurs revendications.

Mais aussitôt, pour ne point effaroucher trop les adversaires du dirigisme, elle tempère cette exigence en ajoutant: «... compte tenu des intérêts de l'économie nationale». Et cela suffit pour prétendre que tel ou tel des revendications paysannes (augmentation du prix du lait par exemple, même justifiée par la hausse des frais de production) allant à l'encontre des «intérêts de l'économie nationale», on ne saurait y faire droit.

Les difficultés viennent du système

D'où ces perpétuels conflits, cette constante recherche du compromis, faute de critères solides et de responsabilités bien établies.

Que pourra faire d'autre le successeur de M. Landis? Les satisfactions qu'il procureraux uns, il se les entendra reprocher comme des marques d'évidente partialité par les autres.

En somme, les difficultés tiennent bien davantage au système qu'aux personnes. On ne les éliminera pas sans reviser la politique agricole, dans ses moyens tout au moins.

En tout état de cause, le cas de M. Landis montre bien que pour user un homme, il suffit de le condamner à la politique à la petite semaine.

* L'Automobile-club de Suisse et le Touring-club suisse communiquent que les cols du Saint-Gothard, de l'Oberalp, de la Fluela, du Splügen, et du Saint-Bernardin sont à nouveau praticables normalement.

CONSTIPATION Si vous vous sentez lourd, si votre intestin est paresseux, si votre teint manque d'éclat,

le moment est venu de faire une cure de Thé Franklin, composé de 9 plantes toutes bienfaisantes, stimulant les fonctions gastriques et intestinales. Elles purifient le sang, débarrassent la peau des rougeurs et démangeaisons. Le Thé Franklin prévient l'obésité et peut être dosé d'après l'organisme de chacun. Toutes pharmacies et drogueries. Fr. 1.50 et 2.50 le paquet.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX, 20 heures CRUCHES BRISÉES par M. F. de Rougemont Union pour le Réveil

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE Rue du Lac 10, Peseux Ce soir à 20 h. précises un orchestre de tziganes de France Musique - Chant Témoignages poignants Invitation à tous

Société Coopérative de Consommation ABRICOTS FRAIS Fr. 1.75 le kg.

MEUBLES ANCIENS 30 armoires de tous styles, commodes Louis XVI, secrétaires Louis-Philippe, buffet bernois chez AUGUSTE LOUP place des Halles 13 Tél. 51580

Un record! 165 chevaux - 422 départs COLOMBIER 25-26 mai 1957 CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL Pour la première fois: MILITARY Tribunes couvertes: location tél. 6 35 95

Hôtel Robinson, Colombier Ce soir DANSE CE SOIR à 20 h. 30 au stade du F-C Cantonal Grand derby neuchâtelois SERRIÈRES I XAMAXI CHAMPIONNAT IIme LIGUE Tous les membres actifs, supporters et passifs du F.-C. Serrières ont droit à l'entrée gratuite.

22 mai

Aujourd'hui

SOLEIL lever 4.47 coucher 20.07 LUNE lever 1.11 coucher 12.53

AU JOUR LE JOUR

Doléances

Un lecteur regrette que la fanfare du régiment neuchâtelois ait donné son concert, vendredi dernier, sur la place de l'Hôtel-de-Ville... Indéniablement, le quai Osterwald est plus tranquille que la place de l'Hôtel-de-Ville...

La solution serait de détourner la circulation des voitures et celle des trams et trolleybus, qui est évidemment détestable. On y arrivera... dans cinquante ans. Jusque là on se pressera toujours en foule sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour écouter la fanfare du régiment.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

- Potage aux légumes Charcuterie Omelette Pommes frites Sauce au fromage Salade Pâtisserie

... et la manière de le préparer. Sauces au fromage... Bien chauffer un morceau de grasse ou de beurre, y faire revenir l'oignon émincé et 2 cuillerées de farine, ajouter un demi-litre de lait ou d'eau, du sel, de la muscade, et cuire à point...

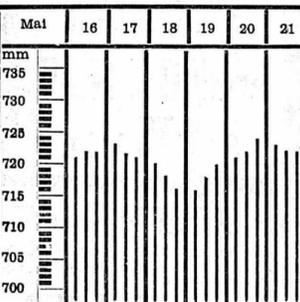
Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATIONS DE MARIAGE... 16 mai. Bochler, Francis-Joseph, dessinateur, et Nico, Pamela-Mabel, les deux à Neuchâtel; Ohlmeyer, Willy-André, fabricant, et Evard, Anne-Marie-Rosette, les deux à Neuchâtel; Tannier, René-Marc, mécanicien, et Küffer, Liliane-Andrée, les deux à Neuchâtel; Olzyna-Marzys, Zygmunt-Olgiero, rédacteur à Neuchâtel, et Favre, Maria-Marguerite aux Brenets; Hofmann, Rudolf, dessinateur à Lucerne, et Fasnacht, Susanne-Nelly à Neuchâtel; Jordan, Michel-Roger, technicien à Pesex, précédemment à Neuchâtel, et Vonzanthun, Monique-Jeanne à Villars-sur-Glâne.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 mai. Température: moyenne: 12.1; min.: 5.5; max.: 17.7. Baromètre: Moyenne: 722.5. Eau tombée: 0.4. Vent dominant: Direction: sud; force: faible à modérée de 12 h. 15 à 14 h. 30. Vent variable ensuite. Etat du ciel: nuageux le matin; très nuageux à couvert ensuite; pluie à partir de 19 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719.5)



Naisances

Jean - Etienne Borel

né le 20 mai 1957 à la maternité du Locle, fils de Monsieur et Madame Jean-Paul BOREL-BOURQUIN, salue ses parents et amis.

Arianne - Françoise

21 mai 1957 Monsieur et Madame Jacques MOUCHET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Remous politiques après les élections

L'article d'un organe chaux-de-fonnier provoquerait la réaction des milieux officiels

Le dernier numéro du «Montagnard», organe du parti libéral de la Chaux-de-Fonds et environs, dévoile, en usant de la prudente formule «on assure», ou «si-tout cela était vrai», des procédés de vote qui seraient rendus coupables le bureau de dépouillement de la Chaux-de-Fonds lors des élections cantonales...

LA NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Morne matinée au Grand Conseil neuchâtelois

où l'on se borne à procéder aux élections judiciaires et aux nominations des commissions réglementaires — Une pluie de questions, d'interpellations et de motions s'abat déjà sur le bureau — Une nouvelle session est prévue en juin

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le président de la commission cantonale de recours en matière fiscale — par 90 voix — est désigné en la personne de M. Bl. Clerc. Les membres en sont: MM. E. Remer (72), H. Borel (92), H. Herzig (97) et Max Barbazat (76). Les suppléants: MM. J.-L. Barbazat (78), A. Nardin (64), H.-L. Reutter (62), Aug. Robert (68), MM. Ch. Roulet (pop.) et F. Jeanneret (soc.) obtiennent respectivement 17 et 41 voix.

Une morne matinée

Ces nominations, qui exigent le bulletin secret, occupent presque toute la matinée. Les députés, trouvant sans doute le temps un peu long, s'amusaient à aggrémenter le scrutin en accordant des «voix éparses» à tel ou tel de leurs collègues, ce qui a des effets inattendus: M. H. Jaquet — on ne sait s'il s'agit du «maire» du Locle ou de l'écologiste chaux-de-fonnier de M. Schelling! — obtient 1 voix comme procureur général et M. P. Champion en 5 comme juge d'instruction. Les autres voix ne pleuvent-ils guère? C'est qui ont le sens à vif de la majesté parlementaire? Toujours est-il que, par la suite, les questions ne proclament plus le détail des «voix éparses»!

On revient aux choses sérieuses avec M. J.-P. Bourquin (lib.) qui demande au Conseil d'Etat que le suppléant des juges du district de Neuchâtel ne soit pas le président d'un autre tribunal, mais que sa désignation ait lieu de la même manière que pour les autres districts (où ce ne sont pas des juges de carrière qui suppléent le président de tribunal).

A parer enfin que les socialistes n'ayant pas voté pour M. Paul Rossat à la Cour de cassation pénale, les radicaux leur rendirent la pareille quand il s'est agi de nommer les présidents de tribunal du Val-de-Ruz et de la Chaux-de-Fonds qui sont socialistes.

Rapport de commission

M. Robert Sauser (p.p.n.) présente un bref rapport sur le sujet de l'examen du projet de loi sur l'aide complémentaires à la vieillesse et aux survivants. Cette commission n'a pas terminé ses travaux.

Quand le Conseil d'Etat pense-t-il convoquer le Grand Conseil à ce sujet? demande M. Roulet (pop.). Le représentant du département de l'industrie, M. A. Sandoz, répond qu'il ne saurait fixer de date avec précision. Mais le parlement sera vraisemblablement convoqué en séance extraordinaire au mois de juin.

Résolutions contre le péril atomique

De M. A. Favre-Bulle (rad.) et consorts: Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, ému par les dangers que présentent les explosions atomiques, exprime le ferme espoir qu'il sera possible d'y renoncer.

De M. A. Tissot (soc.) et consorts: Considérant que la continuation des expériences d'armes nucléaires et thermonucléaires constitue pour l'humanité tout entière une menace d'une extraordinaire gravité.

Convenu d'autre part que la sécurité mondiale ne peut en aucun cas être obtenue par la course aux armements atomiques, mais seulement par le désarmement et une meilleure compréhension internationale basée sur la fraternité des peuples.

Le Grand Conseil neuchâtelois, certain d'exprimer en cela le sentiment unanime de la population du canton, prie le Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour lui demander de mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose, éventuellement avec le concours d'autres gouvernements, pour obtenir des Etats-Unis, de l'I.R.S.S. et de l'Angleterre la suspension immédiate des expériences d'armes nucléaires en vue de créer une atmosphère de détente permettant d'envisager un désarmement général.

Remous politiques après les élections

L'article d'un organe chaux-de-fonnier provoquerait la réaction des milieux officiels

Le dernier numéro du «Montagnard», organe du parti libéral de la Chaux-de-Fonds et environs, dévoile, en usant de la prudente formule «on assure», ou «si-tout cela était vrai», des procédés de vote qui seraient rendus coupables le bureau de dépouillement de la Chaux-de-Fonds lors des élections cantonales...

L'incident Jaquet-Schelling ne serait pas clos

Nous croyons savoir que le Conseil d'Etat en discutera dans sa prochaine séance. Il est possible qu'une action judiciaire soit ouverte, les membres du bureau de dépouillement pouvant s'estimer diffamés par l'organe libéral et ayant intérêt à justifier la parfaite rectitude des opérations électorales.

De M. A. Corswant (pop.) et consorts: Les députés soussignés proposent au Grand Conseil d'adopter la résolution suivante: Partout à l'angloise qu'éprouve sans distinction toute notre population comme celle de tous les pays du monde devant les menaces que le péril atomique représente pour l'humanité entière, s'associer aux vœux autorisés comme aux mouvements populaires qui de plus en plus réclament la cessation des explosions thermo-nucléaires.

Rappelant son intervention du 22 décembre 1954 auprès du Conseil fédéral, le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, inaugurer sa nouvelle législature, forme le vœu que le Conseil fédéral traduise à son tour, éventuellement en commun avec d'autres pays neutres, les aspirations de tous les peuples et use de son influence pour promouvoir l'idée d'un accord immédiat d'abord sur la cessation des explosions thermo-nucléaires, puis sur l'interdiction absolue de toutes les armes atomiques.

Economie compensatoire dans la viticulture

De M. A. Mariset (soc.): Le chef du département de l'agriculture pense-t-il que la création d'une économie compensatoire dans la viticulture soit possible? Estime-t-il qu'une étude tendant à promouvoir cette création soit souhaitable?

Legislation en matière d'assurance chômage

De M. Rob. Moser (rad.): La législation en matière d'assurance chômage ne contient aucune limite d'âge relativement au droit des assurés à l'indemnité de chômage. Statuant sur des cas d'espèce, le Tribunal fédéral des assurances considère comme inadmissibles être placés par conséquent non bénéficiaires de l'indemnité — les assurés âgés, en particulier les ouvriers de l'industrie horlogère de plus de 72 ans.

La route de Saint-Blaise

De M. Bernard Clottu (lib.): Quelle décision le département des travaux publics envisage-t-il de prendre au sujet de l'immeuble Stettler-Sandoz, situé actuellement dans la zone de chantier de l'élargissement de la route Neuchâtel-Saint-Blaise, sur le territoire de la commune de Saint-Blaise?

Chemin de vigne à l'Est du canton

De M. J.-G. Vacher: Le département des travaux publics pourrait-il, d'entente avec les communes de Cressier et du Landeron, envisager l'amélioration du chemin de vigne reliant ces deux localités par le nord de la ligne C.F.F. Cette solution permettrait de faire passer par cette voie le trafic cycliste et la contrainte aux dangers d'une route désertée où se sont déjà produits de nombreux accidents mortels?

A propos de ventes de domaines

De M. Robert Sauser (p.p.n.): Le département de l'agriculture pourrait-il, avec la loi sur le droit foncier, interdire la vente de domaines sans la forêt qui en faisait partie intégrante? Sinon, quelles dispositions pourraient-ils prendre pour éviter à l'avenir certaines ventes regrettables qui ont enlevé à l'agriculture des unités économiques activant la dépopulation de nos campagnes?

Interpellations

De M. Ch. Roulet (pop.) et consorts: Afin de lutter vigoureusement contre le renchérissement du prix de la viande, le Conseil d'Etat n'est-il pas d'avis qu'il devrait intervenir auprès du Conseil fédéral pour que le marché des capiaux soit alimenté de manière à arrêter la hausse des taux de l'intérêt et tout particulièrement des taux hypothécaires? Le désastre dans la viticulture

De M. J. Henrioud (rad.): La viticulture neuchâteloise vient de subir un nouveau coup du sort à la suite du gel des 7 et 8 mai 1957.

Le prix du lait

De M. A. Cuhe (lib.): C'est avec consternation que les paysans de l'appris de ses deux enfants, ont constaté l'augmentation du prix du lait de 1 centime ce printemps. C'était pourtant une simple adaptation bien minime aux frais toujours croissants de la production. Cette décision est grave non pas seule-

ment à cause de ses répercussions économiques immédiates, mais aussi par l'intention délibérée qu'elle trahit de rompre avec l'esprit de la loi sur l'agriculture de 1952. Les journaux le reconnaissent et l'un de nos principaux publicistes de Suisse écrit: «C'est d'un véritable drame social qu'il s'agit!»

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Le prix du lait

De M. A. Cuhe (lib.): C'est avec consternation que les paysans de l'appris de ses deux enfants, ont constaté l'augmentation du prix du lait de 1 centime ce printemps. C'était pourtant une simple adaptation bien minime aux frais toujours croissants de la production. Cette décision est grave non pas seule-

ment à cause de ses répercussions économiques immédiates, mais aussi par l'intention délibérée qu'elle trahit de rompre avec l'esprit de la loi sur l'agriculture de 1952. Les journaux le reconnaissent et l'un de nos principaux publicistes de Suisse écrit: «C'est d'un véritable drame social qu'il s'agit!»

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

Comment voulez-vous dans ces conditions conserver une paysannerie familiale forte et prospère? L'exode de la population agricole, dont on reconnaît de toute part le caractère alarmant et qui a pris ces dernières années les proportions d'une véritable désertion des campagnes, souligne de façon particulièrement nette la différence des conditions sociales entre la ville et la campagne.

Devant la gravité de la situation, les députés demandent au gouvernement s'il ne serait pas possible de rétablir et cela dans un bref délai plus d'égalité de traitement entre les paysans et les autres classes de la population.

surexpansion économique ne vont pas sans causer quelques appréhensions. 1. L'inflation menaçante est due au fait que la demande s'accroît plus rapidement que l'offre ne la peut satisfaire. Il faut donc réagir de manière à réduire la demande et développer l'offre. Mais toutes les mesures prises ont-elles vraiment cet effet?

2. Certaines d'entre elles, qui veulent décourager la demande, n'entraînent-elles pas plutôt, une diminution de l'offre, si bien qu'elles risquent de rendre la demande et développer l'offre. Mais toutes les mesures prises ont-elles vraiment cet effet?

3. Le Conseil d'Etat sait-il que les directives de la Banque nationale suisse relatives à la lutte contre l'inflation ont été invoquées pour empêcher de construire de nouveaux logements ou de mettre à disposition de la science sociologique des locaux dont ils ont absolument besoin?

4. D'autre part, l'un des moyens les plus efficaces de comprimer la demande serait de freiner les ventes à tempérament, qui permettent à la demande d'excéder considérablement les revenus effectifs. Mais au lieu d'exercer un contrôle sur ces ventes, on ne voit poindre qu'une législation si lourde et compliquée qu'elle n'entrera pas en vigueur avant plusieurs années!

5. Ces questions ne relèvent pas seulement de la politique fédérale. Par certains de leurs aspects, elles concernent directement les intérêts de notre canton, qui est touché beaucoup plus sévèrement que d'autres. A la différence de ce qui se produit ailleurs, la décentralisation et l'éparpillement de l'industrie neuchâteloise ne lui permet guère de pratiquer l'autofinancement. Son développement dépend dans une forte proportion des crédits bancaires. Il se trouve donc entravé beaucoup plus lourdement par les mesures prises que celui de l'industrie lourde ou de l'industrie chimique par exemple. La défense même des intérêts du canton exige que ses autorités se préoccupent de la question. Que compte faire le Conseil d'Etat?

De M. J. Steiger (pop.) et consorts: Considérant l'extrême intérêt de l'enquête menée récemment dans la ville de Neuchâtel, les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de faire exécuter pour l'ensemble du canton une enquête analogue, conduite selon les méthodes de la science sociologique moderne pour déterminer le nombre de nos concitoyens qui ne disposent pas pour vivre du minimum vital.

Allocations familiales aux indépendants

De M. P. Champion (rad.) et consorts: L'octroi généralisé d'allocations familiales aux personnes de condition indépendante rencontrerait encore momentanément de sérieux obstacles, le Conseil d'Etat est prié d'étudier une solution permettant de rendre légalement obligatoire le régime des allocations familiales dans les professions qui le demanderaient.

Motions

Pour une enquête sociale cantonale

De M. F. Blaser (pop.) et consorts: Les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de présenter dans le plus bref délai un rapport à l'appui de la modification de l'art. 5 de la loi sur les vacances payées de façon à assurer à tous les travailleurs un minimum de trois semaines de vacances.

Interpellations

De M. Ch. Roulet (pop.) et consorts: Afin de lutter vigoureusement contre le renchérissement du prix de la viande, le Conseil d'Etat n'est-il pas d'avis qu'il devrait intervenir auprès du Conseil fédéral pour que le marché des capiaux soit alimenté de manière à arrêter la hausse des taux de l'intérêt et tout particulièrement des taux hypothécaires? Le désastre dans la viticulture

De M. J. Henrioud (rad.): La viticulture neuchâteloise vient de subir un nouveau coup du sort à la suite du gel des 7 et 8 mai 1957.

Le prix du lait

De M. A. Cuhe (lib.): C'est avec consternation que les paysans de l'appris de ses deux enfants, ont constaté l'augmentation du prix du lait de 1 centime ce printemps. C'était pourtant une simple adaptation bien minime aux frais toujours croissants de la production. Cette décision est grave non pas seule-

Un caissier peu scrupuleux devant le tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont, juge-suppléant, assisté de MM. P. Bont et R. Donner. Le siège du ministère public était occupé par M. J. Colomb, procureur général et M. E. Perret, commis, fonctionnaire en qualité de greffier.

Tribunal de police

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Ph. Mayor, assisté de M. Perret, commis-greffier.

Un jeune cycliste se fracture le crâne

Hier à 14 h. 05, un accident de la circulation s'est produit au bas de la chaussée de la Boine. Une voiture conduite par Mme G., de Neuchâtel, montait en direction de la chaussée de la Boine lorsque, arrivée devant le refuge, elle se tourna à droite avec l'intention de se diriger sur les Bercels. Au cours de cette manœuvre, la voiture n'accrocha pas la priorité à un cycliste, le jeune Paul Schweitzer, né en 1941, qui descendait la chaussée de la Boine, d'ailleurs sur la gauche. Le choc fut violent et le jeune Schweitzer resta étendu sur la chaussée. Conduit immédiatement à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police, Paul Schweitzer souffre d'une fracture du crâne et d'une forte commotion. Son état est sérieux.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Après l'agonie du cirque Bühlmann

Le cirque du Pilate invité à ne pas venir jouer à Fleurier

(c) Dans sa séance de lundi soir, le Conseil communal a pris la décision d'inviter le cirque du Pilate à ne pas venir, au mois de septembre prochain, donner les représentations prévues à Fleurier.

VAL-DE-RUZ

Un enfant blessé

(sp) Hier vers 16 h. 30, le jeune Georges Beyeler, 10 ans, sortait du cirque lorsqu'un gosse le poussa. Le petit Beyeler tomba sur un piquet en fer et se blessa au genou. Il a été transporté à l'hôpital où une opération devra être pratiquée.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Ruz

(c) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

VAL-DE-TRAVERS

LA BRÉVINE

De la troupe au village

(c) Lundi après-midi, la cp IV de l'école de recrues d'infanterie 2 est arrivée au village. Elle a pris ses cantonnements dans les granges de nos fermes, qui par un temps très frais ne sont guère confortables. La commission scolaire réunie mardi matin a décidé de fermer les classes du 21 mai au 1er juin afin de laisser le collège aux soldats jusqu'à leur départ prévu pour le 31 mai.

AUX MONTAGNES

Monsieur et Madame Armand Storren

Monsieur et Madame Armand Storren-Dellenbach et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur André Giroud-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame J.-Pierre Storren-Chuat et leurs enfants; Monsieur et Madame Maurice Storren-Gloor et leurs enfants; Monsieur et Madame Charles Storren-Sandoz et leurs enfants; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs enfants; Monsieur et Madame Willy Storren-Pahud et leur fille; Monsieur et Madame Roger Storren-Bugnon et leurs enfants; Madame et Monsieur Jacques Storren; Madame et Monsieur Daniel Marthe-Storren et leurs enfants; Monsieur et Madame André Storren-Schurter et leurs enfants; Madame et Monsieur Paul Frischknecht-Storren et leurs enfants, à Genève; Monsieur et Madame Armand Storren-Henriod et leurs